



MINISTRE DES AFFAIRES  
SOCIALES ET DE LA  
MICRO FINANCE  
REPUBLIQUE DU BENIN

PROGRAMME DE  
PROTECTION DES COUCHES  
VULNERABLES

PPCV

OBSERVATOIRE DE LA FAMILLE DE LA FEMME ET DE L'ENFANT



## ETUDE SUR LA PERSISTANCE DES MUTILATIONS GENITALES FEMININES AU BENIN

### RAPPORT FINAL



Décembre 2017

# **ETUDE QUALITATIVE**



## Table des matières

REMERCIEMENT .....	7
CLARIFICATION DU CONCEPT DE MUTILATION GENITALES .....	8
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES .....	10
LISTE DES TABLEAUX .....	10
RESUME .....	11
INTRODUCTION .....	12
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE .....	14
II. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS .....	14
2.1. Objectif Général .....	14
2.2. Objectifs spécifiques .....	14
2.3. Résultats Attendus .....	15
III. METHODOLOGIE : (DEMARCHE METHODOLOGIQUE ET ORGANISATION DU TRAVAIL) .....	15
3.1. Phase de préparation.....	15
3.2. Phase de diagnostic .....	15
3.3. Phase d'analyse et de rédaction du rapport .....	15
3.4. Description détaillée de chaque étape .....	16
3.4.1. Prise de contact avec le commanditaire .....	16
3.4.2. Revue documentaire et enquête exploratoire .....	16
3.4.3. Conception des outils de collecte de données .....	16
3.4.4. Echantillonnage.....	17
3.4.5. Techniques et outils de collecte .....	18
3.4.6. Recrutement et formation des enquêteurs .....	18
3.4.7. Pré test.....	19
3.4.8. Organisation de la collecte des données.....	19
3.4.9. Déroulement de la mission.....	19
IV. RESULTATS DE L'ETUDE : DE LA PERSISTENCE DES MUTILATIONS GENITALES FEMINIENNES AU BENIN .....	21
4.1- Description de la pratique des mutilations génitales (excision).....	21
4.1.1. Le rituel baatonum : .....	21
4.1.2. Le rituel chez les Fulfulbe :.....	22
4.1.3. Les trois types d'excisions chez les Tanéka :.....	22
4.2- Caractéristiques socioculturelles des femmes mutilées .....	23
4.3- La prise de la décision de l'excision .....	24

5.	LES ORIGINES ET L'EVOLUTION DE LA PRATIQUE DES MGF AU NORD BENIN .....	26
5.1-	Historique de la pratique de l'excision et mutations enregistrées au cours du temps ..	26
5.2-	Profil sociologique des exciseuses .....	27
5.3-	Comment devient-on exciseur ? .....	27
5.4-	Fondements socioculturels de la pratique .....	29
5.5-	De la clandestinité à la pratique à visage découvert.....	30
5.6-	Limites de la répression : les obstacles à la répression des MGF .....	31
5.7-	Situation actuelle des MGF dans le milieu : .....	32
6.	RAISONS DE LA PERSISTANCE DE LA PRATIQUE.....	33
6.1-	Les raisons sociales des MGF .....	33
6.1-1.	Le manque d'instruction comme facteur de persistance des MGF .....	33
6.1-2.	Le contrôle et les pesanteurs sociales de la femme non excisée .....	33
6.1-3.	Détecter les filles de « sexe blanc » .....	35
6.1-4.	La quête la fidélité de la femme dans son foyer.....	35
6.1-5.	L'éducation facteur de conditionnement culturelle pour l'excision .....	36
6.1-6.	Les raisons culturelles et culturelles de la persistance des MGF .....	37
6.1-7.	La banalisation des risques liés à l'excision .....	38
6.2-	SEMILOGIES POPULAIRES SUR LES MUTILATIONS GENITALES .....	38
6.2-1.	Une anecdote sur l'origine de la pratique de l'excision.....	38
6.2-2.	Les différentes représentations sur le clitoris et de l'excision .....	39
6.2-2.1.	Clitoris comme organe sensuel.....	39
6.2-2.2.	Clitoris comme obstacle à l'accouchement et à la délivrance .....	39
6.2-2.3.	Clitoris comme organe malsain .....	40
6.2-2.4.	L'excision comme moyen d'expression de la maturité.....	40
6.2-2.5.	L'excision comme moyen d'identification des descendants d'une lignée .....	40
6.2-2.6.	L'excision comme rite de passage.....	41
6.2-2.7.	Proverbes en rapport avec l'excision qui reflètent les perceptions sur l'excision et le clitoris.....	42
6.2-2.8.	Chants en rapport à l'excision .....	43
6.2-2.9.	Expressions allusives à l'excision .....	43
6.2-3.	Stratégies de contournement des dispositions légales de lutte contre les MGF....	44
6.3-	Leviers susceptibles de contribuer à l'inversion de la recrudescence de la pratique de l'excision .....	45
6.3-1.	Etat des lieux relatifs aux actions des acteurs impliqués dans la pratique des MGF et ceux chargés de la veille citoyenne pour son éradication .....	45

6.3-1.1.	Les exciseuses .....	46
6.3-1.2.	Les forces de sécurité .....	46
6.3-1.3.	Les parents.....	46
6.3-1.4.	Les Centres de Promotion Sociale (CPS).....	47
6.3-1.5.	Les ONG.....	47
6.3-2.	Cartographie des ONG de lutte contre les MGF et leur zone d'intervention.....	49
6.3-3.	Leviers de lutte contre les mutilations génitales féminines .....	50
CONCLUSION.....		52
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES : .....		53

## **REMERCIEMENT**

Nous exprimons toute notre reconnaissance :

À l'endroit de la Cellule Famille et Affaires Sociales (CFAS) du Ministère des Affaires Sociales (MAS), en particulier au Directeur du Programme de Protection des Couches Vulnérables (PPCV) et son équipe pour leur disponibilité à nous accompagner dans la réalisation de ce travail ;

Aux membres du comité de pilotage pour leur implication et le suivi des différentes phases de l'étude ;

À l'ensemble des personnes ressources, des familles et des acteurs institutionnels, qui par leurs précieuses contributions ont permis la bonne réalisation de cette étude ;

Aux agents de collecte des données qualitatives et de saisie des données pour leur disponibilité.

Que toutes ces personnes trouvent à travers ce travail, le fruit de leur contribution à la compréhension de la problématique des mutilations génitales au Bénin.

## CLARIFICATION DU CONCEPT DE MUTILATION GENITALES

Il convient à cette étape de définir ce que l'on entend par Mutilation Génitale Féminine dans cette recherche.

**Les mutilations génitales féminines (MGF)** désignent l'ablation totale ou partielle des organes génitaux féminins externes.

L'OMS, l'UNICEF et le FNUAP ont publié conjointement en avril 1997 une déclaration définissant les mutilations génitales féminines comme « toutes les interventions aboutissant à une ablation (action d'enlever) partielle ou totale des organes génitaux externes de la femme ou toute autre mutilation des organes génitaux féminins pratiquées à des fins non thérapeutiques ». (**Wheeler, P. 2003**).

L'OMS distingue quatre types de Mutilations génitales féminines.

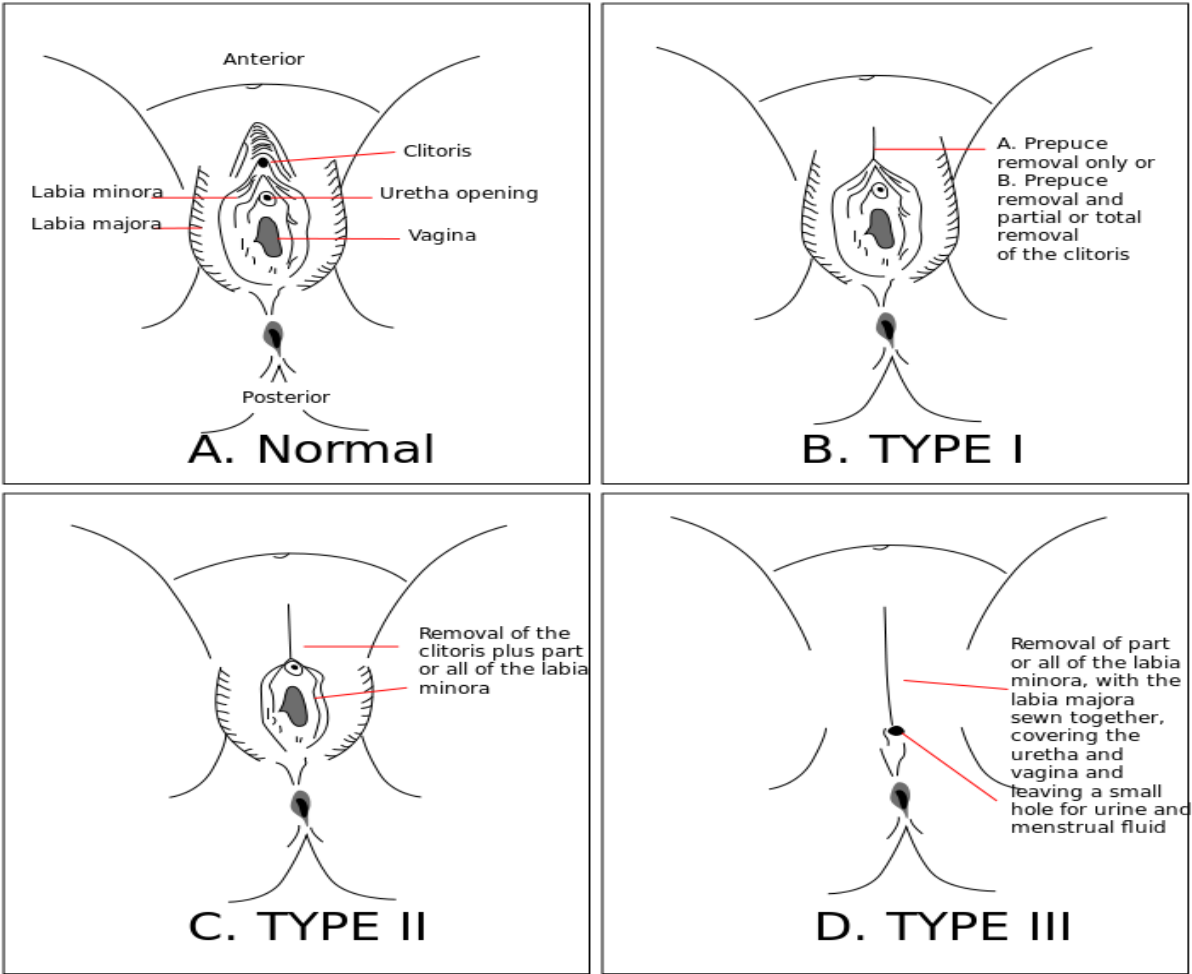
**Le type I** est subdivisé en **Ia** désignant le seul retrait du capuchon du clitoris (cas rare) et **Ib** pour la plus courante, **clitoridectomie** correspondant à un retrait partiel ou complet du clitoris et du capuchon. Dans la classification de l'OMS, le terme de « clitoris » englobe uniquement sa partie externe (capuchon et gland).

**Le type II** est subdivisé en **Ila**, ablation partielle ou totale des petites lèvres ; **Ilb**, ablation partielle ou totale des petites lèvres et du clitoris ; **Ilc**, ablation partielle ou totale des petites lèvres, du clitoris et des grandes lèvres.

**Le type III** (infibulation), correspondant à la catégorie (3) de l'UNICEF, désigne l'ablation des petites et/ou des grandes lèvres et la fermeture de la vulve. Dans le type **IIIa**, la suture est réalisée au niveau des petites lèvres et au niveau des grandes lèvres pour le type **IIIb**. Au terme de la cicatrisation, les lèvres sont fusionnées et il ne reste qu'un orifice de 2 à 3 millimètres à la base de la vulve pour laisser s'écouler l'urine et les règles. L'opération peut s'accompagner d'une ablation partielle ou complète du clitoris.

**Le type IV** est défini comme « toutes les autres interventions nocives pratiquées sur les organes génitaux féminins à des fins non thérapeutiques, telles que la ponction, le percement, l'incision, la scarification et la cautérisation ». Parmi ces procédures figurent la cautérisation du clitoris, la scarification des parties génitales ou l'introduction de substances dans le vagin pour le resserrer.





Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Mutilations\\_g%C3%A9nitales\\_f%C3%A9minines](https://fr.wikipedia.org/wiki/Mutilations_g%C3%A9nitales_f%C3%A9minines)

## **LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES**

<b>CB</b>	Commandant de Brigade
<b>CDFAS</b>	Cellule Départementale de la Famille et des Affaires Sociales
<b>CFAS</b>	Cellule Famille et Affaires Sociales
<b>CPC</b>	Cellule de Participation Citoyenne
<b>CPS</b>	Centres de Promotion Sociale
<b>CS Com</b>	Centre de Santé Communal
<b>LASDEL</b>	Laboratoire d'études et de recherches sur les dynamiques sociales et le développement local
<b>MGF</b>	Mutilations Génitales Féminines
<b>MTFPAS</b>	Ministère du Travail, de la Fonction Publique et des Affaires Sociales
<b>ONG</b>	Organisation non gouvernementale
<b>PPCV</b>	Programme de Protection des Couches Vulnérables
<b>PV</b>	Procès-Verbal
<b>RC</b>	Relais Communautaire

## **LISTE DES TABLEAUX**

Tableau 1 : Liste des cibles et méthode d'échantillonnage .....	17
Tableau 2 : ONG de lutte contre les MGF et leur zone d'intervention .....	49

## RESUME

La pratique des mutilations sexuelles en Afrique en général et au Bénin en particulier a été l'objet de plusieurs études. Celles-ci ont permis d'appréhender les facteurs sanitaires, économiques, sociaux, culturels et même environnementaux qui expliquent cette pratique.

Malgré la prise en compte des résultats de ces études dans les programmes et politiques de sensibilisation et les multiples interventions pour son éradication, des poches de résistance persistent.

L'Etat béninois s'est engagé légalement depuis 2003 contre les mutilations génitales féminines (MGF) connues sous le nom de l'excision. Dans cette logique, le Parlement a voté et le Président de la République d'alors, le Général Mathieu Kérékou a promulgué le 03 mars 2003, la loi portant répression de la pratique des mutilations génitales féminines. Plus de 9 ans après la promulgation de cette loi, ces pratiques rétrogrades ont encore cours dans certaines régions de l'Atacora, où on note quelques poches isolées de résistance (KOUAGOU, 2012).

Dans les départements du Borgou, de l'Alibori et de l'Atacora, l'excision a connu une régression totale dans les centres urbains. Cependant plusieurs sources estiment qu'il est encore trop tôt que la pratique de l'excision puisse quitter totalement les mœurs. En effet, elle se fait nuitamment dans les contrées reculées et de façon clandestine, au nom de la coutume.

Cette étude qui a adopté une démarche méthodologique essentiellement qualitative, s'inscrit dans un contexte de recherche-action en vue de faire un état des lieux de la situation actuelle des MGF, pour la Cellule Famille et Affaires Sociales du Ministère des Affaires Sociales. Les résultats de cette étude serviront à mettre en place une nouvelle politique de veille citoyenne et d'éradication des MGF dans les départements concernés par l'étude.

Des objectifs assignés à cette étude, il ressort les principaux résultats suivants :

- ❖ L'excision à une origine éminemment culturelle et sa persistance est le fruit de l'attachement des populations à la pérennisation de la culture ;
- ❖ Suite à la cérémonie ayant marqué la fin de l'excision, plusieurs mutations ont été enregistrées, et ont contribué au développement des stratégies pour la rendre clandestine ;
- ❖ Les principales raisons qui favorisent la persistance du phénomène sont liées aux perceptions des acteurs impliqués dans les MGF sur le clitoris d'une part, les bienfaits de l'excision d'autre part ;
- ❖ Sur ce, l'étude a identifié un certain nombre de leviers sur lesquels la cellule en charge de la Famille et de la Solidarité Nationale pourrait se focaliser pour atteindre les couches les plus concernées par le phénomène en vue de les conscientiser. Il s'agit des exciseuses, des forces de l'ordre, des parents d'enfant, du système éducatif, des CPS et des ONG ;
- ❖ A cet effet, un certain nombre de recommandations ont été formulées, non pas pour déclarer une nouvelle lutte contre le phénomène, mais pour contribuer à la prise de conscience progressive des populations et de tous les acteurs qui restent attachés à la pratique.

## INTRODUCTION

« Au Bénin, le mariage précoce ou forcé et les mutilations génitales féminines sont interdits par la loi. Depuis 2003, la loi (loi n° 2003-03 du 03 mars 2003 portant répression des mutilations génitales féminines en République du Bénin et la loi n° 2002-07 du 07 juin 2004 portant Code des personnes et de la famille au Bénin) stipule que les personnes qui effectuent les mutilations sont coupables de crime. Le mariage forcé des enfants, ainsi que d'autres crimes de violence (sexuelle) envers les femmes, sont punis par la loi depuis 2004. Néanmoins les pratiques se poursuivent, dans un pays où la majorité de ses habitants sont pauvres et analphabètes, et les lois sur papier ne semblent avoir aucune incidence sur les réalités de la vie. Même les nombreuses ONG qui tentent de lutter contre les pratiques telles que Sin-Do, (Intact, Wildaf, l'Association des femmes juristes du Bénin, et l'Unicef, n'ont pas fait de grands progrès jusqu'à présent. Malgré un nouveau projet à l'actif de l'Ong (Intact qui offre des possibilités d'emplois alternatifs pour les exciseuses professionnelles qui a porté certains fruits. D'après leurs propres statistiques, depuis le début du projet en 1997, des centaines d'exciseuses, hommes et femmes, ont renoncé à leurs couteaux en échange pour d'autres métiers. Les autres efforts des ONG concernent le travail avec le département de la justice et la mise en œuvre d'un certain nombre de campagnes de sensibilisation. L'ONG Sin-Do, dirigée par Emma Mongbo, a apporté un certain nombre d'auteurs de mutilations génitales féminines et de pratiquants de mariage des enfants à la justice depuis 2007. « Nous avons fait inculper plus de 400 personnes devant la justice et beaucoup d'entre eux sont en prison », (**Christophe D. ASSOGBA** En partenariat avec [Africa Media 21](#)).

Cet extrait d'entretien de Christophe D. ASSOGBA, revu une décennie plus tard, nous replonge dans l'actualité et la réalité de la pratique des mutilations génitales féminines (MGF) au Bénin. Depuis que les MGF ont été officiellement déclarées abolies, les acteurs institutionnels ont semblé baisser la garde. Les auteurs et leurs complices désormais avertis des mesures répressives qu'ils encourent, ont changé de stratégies d'actions. La pratique est devenue plus clandestine et pernicieuse surtout dans la partie septentrionale de pays. C'est aux fins de mieux cerner le nouveau visage que présente la pratique des mutilations génitales féminines que le Ministère béninois en charge des affaires sociales a décidé à travers son Programme de Protection des couches Vulnérables (PPCV) d'initier une étude sur la persistance des Mutilations Génitales Féminines. Cette étude a pour perspective de faire la lumière sur les facteurs explicatifs de la persistance de ce phénomène et d'analyser les leviers sur lesquels il faut agir pour renforcer la lutte contre les MGF dans les zones ciblées par cette étude.

En effet, en dépit des différentes interventions allant des programmes et politiques de sensibilisation, voire des répressions sur le phénomène des MGF, il a été noté des poches de résistance dans certaines zones du pays. Il urge de poursuivre les investigations sur les nouveaux aspects de cette pratique en vue de cerner les fondements des mutilations génitales ainsi que les facteurs qui concourent à sa persistance.

L'étude sur les MGF au Nord-Bénin a pour objectifs de comprendre les raisons de la persistance du phénomène, d'appréhender les stratégies de contournement des dispositions légales par les acteurs impliqués dans les MGF, de faire la cartographie des localités de forte persistance des MGF et d'analyser les leviers sur lesquels il faut agir pour inverser cette recrudescence des MGF.

L'atteinte de ces objectifs a nécessité une collecte de données dans les communes cibles des départements du Borgou, de l'Alibori, de l'Atacora et de la Donga.

Le présent rapport fait l'état des lieux de la situation des MGF dans les communes de Sinendé, Kalalé, Pèrèrè (Borgou) : Kérou, Kouandé, Tanguiéta, Natitingou (Atacora) ; Gogounou, Banikoara (Alibori) et Copargo (Donga). Il met en exergue les fondements culturels et culturels de la pratique des MGF dans ces différentes communes. De ce fait, un zoom est mis sur les diverses conceptions, compréhensions, perceptions et pratiques développées et entretenues par les différents acteurs autour de cette thématique.

## **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ETUDE**

La pratique des mutilations génitales est un phénomène relevant de l'héritage culturel des peuples de la zone septentrionale du Bénin. Elle se fait dans plusieurs localités du Bénin avec une forte prédominance dans certaines régions du Nord. La coutume et la tradition sont les principaux facteurs justificatifs de la persistance de ce phénomène qui n'est pas sans conséquence sur la santé des survivantes.

Face à cette situation, plusieurs actions ont été menées pour éradiquer la pratique des MGF au Bénin. Sur le plan législatif la loi n° 2003-03 du 03 mars 2003 portant répression des mutilations génitales féminines en République du Bénin a été prise et divulguée suffisamment pour sensibiliser les auteurs et leurs complices. Les Organisations de la société civile avec l'appui des PTF et du gouvernement du Bénin, ont mis en place des mesures en vue de réprimer les contrevenants à cette loi ; des plaidoyers faits à l'endroit des autorités traditionnelles en vue de leur renonciation à la pratique, des mesures incitatives ont été faites à l'endroit des exciseuses et exciseurs afin qu'ils (et elles) « déposent les couteaux ».

Suite à ces actions, les acteurs impliqués dans l'excision ont simulé la fin de sa pratique. Malheureusement, les tentatives de ces différentes institutions ont nourri des poches de résistance ayant conduit à l'érection de nouvelles stratégies de contournement des dispositions légales et des dispositifs communautaires mis en place.

Les termes de référence de la présente étude montrent clairement que les communes ciblées par cette étude renferment en leur sein des zones stratégiques où sévit encore la pratique de l'excision.

La mission du consultant principal et de toute son équipe de coordination consiste donc à appréhender les logiques qui sous-tendent la persistance des mutilations génitales féminines dans dix communes cibles du Borgou (Kalalé Pèrèrè, Sinendé), de l'Alibori (Gogounou et Banikoara) et de l'Atacora (Natitingou, Tanguiéta, Kérou, Copargo). Ils doivent par la suite proposer des leviers d'inversion qui permettront de suggérer des recommandations pour un changement de comportement, voire l'éradication de la pratique de l'excision. De façon plus précise voici les objectifs assignés à la mission.

## **II. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS**

### **2.1. Objectif Général**

L'objectif de cette étude est de comprendre les logiques qui sous-tendent la persistance de l'excision au Bénin nonobstant toutes les actions menées par différents acteurs pour son éradication et de proposer des mesures pour lutter contre ce phénomène.

### **2.2. Objectifs spécifiques**

De façon spécifique, il s'agit de :

- Comprendre les raisons de la persistance de l'excision ;

- Appréhender les stratégies de contournement des dispositions légales par les acteurs impliqués dans les mutilations ;
- Faire une cartographie des localités de forte persistance de l'excision ;
- Analyser les leviers sur lesquelles il faut agir pour inverser cette recrudescence des MGF.

### **2.3. Résultats Attendus**

Les principaux résultats attendus de la réalisation de cette étude sont :

- Les raisons de la persistance sont clairement définies,
- les stratégies de contournement des dispositions légales par les acteurs impliqués dans les mutilations sont connues et décrites,
- les localités de forte persistance de l'excision sont connues et cartographiées,
- les leviers susceptibles de contribuer à l'inversion de la recrudescence de la pratique de l'excision sont identifiés et des recommandations y afférentes sont formulées.

## **III. METHODOLOGIE : (DEMARCHE METHODOLOGIQUE ET ORGANISATION DU TRAVAIL)**

En s'inspirant des indications fournies par les termes de références, la démarche méthodologique proposée par le LASDEL s'articule autour des phases et étapes essentielles ci-après :

### **3.1. Phase de préparation**

La phase de préparation a consisté en :

- La prise de contact avec le commanditaire pour un meilleur cadrage de la mission,
- La revue documentaire et la recherche exploratoire,
- La conception des outils de collecte de données,
- L'échantillonnage,
- Le recrutement des enquêteurs, et
- Le pré test des outils.

### **3.2. Phase de diagnostic**

Dans le cadre du diagnostic de la persistance des MGF sur le terrain, deux étapes clés ont été exécutées :

- L'organisation de la collecte des données sur le terrain,
- La supervision et le suivi de la collecte des données.

### **3.3. Phase d'analyse et de rédaction du rapport**

Cette phase a consisté à faire :

- Le traitement des données collectées,
- La rédaction du rapport provisoire de l'étude,
- La restitution et la validation du rapport, puis,
- La finalisation du rapport de l'étude.

### **3.4. Description détaillée de chaque étape**

#### **3.4.1. Prise de contact avec le commanditaire**

Au début de la mission, une réunion de prise de contact a été faite avec le commanditaire. Elle a permis de prendre connaissance des informations nécessaires à la conduite efficace de la mission ainsi que les documents et autres éléments utiles.

Ce premier entretien a également favorisé l'amendement et la validation du calendrier des différentes rencontres avec l'équipe et des modalités pratiques de la mission.

Le second volet de cette séance de prise de contact a consisté à la validation de la méthodologie de travail. En effet, en prélude à cette séance, un protocole de la mission a été transmis au commanditaire. Ce protocole comporte la démarche méthodologique de la mission et les outils à utiliser sur le terrain. A cette séance, le chronogramme de mission a été actualisé en collaboration avec le commanditaire.

#### **3.4.2. Revue documentaire et enquête exploratoire**

La revue documentaire a permis de mieux appréhender les contours de la pratique des mutilations génitales féminines (MGF), à travers l'appropriation des documents ayant abordé la question des MGF. De plus, les documents de politique et de stratégies de lutte, les textes réglementaires et législatifs relatifs aux MGF au Bénin d'une part et tous autres documents jugés pertinents ont été mis à contribution pour l'analyse documentaire. Nous nous sommes aussi intéressés pour cette étude à la littérature grise sur le sujet. Il s'agit des rapports d'activités des ONG menant la lutte contre les MGF au Bénin, les écrits de la presse sur le sujet.

Dans le but d'étoffer la problématique sur cette thématique et de clarifier le contexte de mise en œuvre de l'étude, les documents ci-après ont fait objet d'une exploitation minutieuse. Il s'agit de :

- document des projets exécutés par les structures en vue de l'éradication des MGF ;
- rapports d'évaluation des Partenaires Techniques et Financiers sur les actions menées pour éradiquer la pratique des MGF ;
- rapports sur le bilan actuel de la situation des MGF ;
- rapports des Centres de Promotion Sociale sur les cas de mutilation génitale et les histoires de vie disponibles.

L'enquête exploratoire a consisté à prendre connaissance des réalités qui entourent la pratique des MGF dans les différentes localités en vue de mieux affiner les outils de collecte des données et de planifier efficacement la collecte sur le terrain compte tenu de la sensibilité de l'objet de cette étude.

#### **3.4.3. Conception des outils de collecte de données**

Selon la catégorie des données, les outils nécessaires à la collecte de données ont été élaborés et validés de façon participative avec le commanditaire. Il s'agit notamment des guides d'entretien personnalisés (selon la catégorie d'acteur visée après exploration : survivantes, praticiens de l'excision, leaders traditionnels, autorités locales ou forces de sécurité) et des grilles



d'observation. Il faut noter que sur la base des questions essentielles soulevées par les résultats attendus de la présente mission, les grilles d'observation sont élaborées et implémentées.

L'ensemble de ces outils ainsi que le protocole de recherche ont fait objet de validation en collaboration avec le commanditaire avant la phase de collecte de données.

#### 3.4.4. Echantillonnage

Compte tenu du caractère clandestin du phénomène des MGF, il s'agit d'un terrain sensible qui nécessite des stratégies spécifiques. A cet effet, l'étude étant essentiellement qualitative, nous avons utilisé la technique dite de **boule de neige**. Grâce aux premiers acteurs ayant une bonne connaissance du phénomène étudié rencontrés sur le terrain, nous avons pu identifier de nouvelles cibles d'enquête, susceptibles de nous informer ou de nous fournir des données pertinentes sur la thématique de l'étude.

#### Critères d'échantillonnage

Dans chaque commune de l'étude, nous avons ciblé deux localités de forte prévalence des MGF en milieu urbain et en milieu rural. Il s'est agi d'un échantillonnage raisonné. Comme indiqué dans le paragraphe précédent, la technique a consisté à cibler un acteur stratégique dans la pratique (Exciseuses ou exciseurs ou prêtre de culte traditionnel) ou dans la lutte contre les mutilations génitales féminines dans les localités de l'étude (Chefs CPS, Directeur Exécutif d'ONG). Ces derniers ont facilité la tâche aux collecteurs d'informations et le choix de nouveaux acteurs impliqués, ainsi de suite jusqu'à atteindre le seuil de saturation.

Le tableau 1 présente les interlocuteurs privilégiés concernés par l'étude.

Tableau 1 : Liste des cibles et méthodes d'échantillonnage

Niveau d'enquête	Cible à enquêter	Méthode d'échantillonnage	Précision sur les cibles
Département	Services sous tutelle de la Direction Départementale en charge des Affaires Sociales	Choix exhaustif	Chef service Genre et Chef Service affaires sociale ou collaborateur
Commune	Mairie : Maire et/ou adjoints,	Choix exhaustif	Maire, adjoints et chefs d'arrondissement par commune
Services communaux	Structure d'intermédiation sociale	Choix raisonné	Chef CPS, Responsables d'ONG de protection contre les MGF ;
Village	Acteurs de premiers rangs	Choix raisonné	Exciseuses, sages, agents de santé, matrones, personnes ressources. Chefs traditionnels, survivantes, parents de survivantes.

### 3.4.5. Techniques et outils de collecte

- **L'entretien semi structuré** à l'endroit des élus locaux et notables, responsables des services compétents de la Mairie, responsables des services déconcentrés de l'Etat, représentants d'ONG, équipe de projet. Les entretiens ont été réalisés à l'aide de guides d'entretien conçus à cet effet ;
- **Les entretiens libres** ont été réalisés avec les survivantes et avec les parents de survivantes rencontrés, ainsi qu'avec les exciseuses qui ont été rencontrées sur le terrain, compte tenu de la sensibilité de la thématique ;
- **L'observation** : nous avons réalisé des observations non participantes dans la communauté afin de nous imprégner de la signification des divers accoutrements qui semblent suspects, de certains rituels. Ceci a permis d'observer les outils de la pratique des mutilations génitales féminines et de les photographier ;
- **Les études de cas approfondies** ont été réalisées avec des survivantes de l'excision et avec des exciseurs et exciseuses pour appréhender leurs vécus et stratégies de contournement des dispositifs de répression ;
- **Les récits de vie** ont également réalisés avec les mêmes catégories d'acteurs.

### 3.4.6. Recrutement et formation des enquêteurs

Les agents enquêteurs de niveau License en sciences sociales ont été recrutés sur la base de leur compétence linguistique et de leur maîtrise des différentes localités concernées par l'étude. Cette démarche a permis de limiter les problèmes de communication linguistique entre enquêteurs et enquêtés. L'équilibre du Genre a été assuré (égalité hommes/femmes) pour la formation des binômes d'enquêteurs.

Les enquêteurs et chefs d'équipes ont été recrutés sur la base des expériences en matière d'enquêtes sociales qualitatives compte tenu de la sensibilité de la thématique.

A l'occasion, les enquêteurs ont été formés par le Consultant Principal avec l'appui du commanditaire.

Cette formation a consisté en des exposés, des jeux de rôle, des simulations sur les réponses possibles à des questions données pour pré-tester les outils. Tous les enquêteurs et contrôleurs ont participé à la formation avec une participation active à l'animation des travaux. La formation basée sur l'andragogie a fait appel aux connaissances empiriques des participants sur le sujet et les techniques pratiques de terrain en vue d'aborder un sujet aussi délicat. Il a été très participatif.

A titre indicatif, les objectifs de cette formation se présentent comme suit :

- ✓ Présenter les objectifs et des résultats attendus de la présente étude,
- ✓ Rappeler les spécificités de l'enquête qualitative,
- ✓ Comprendre le contenu et la structuration des différents indicateurs de l'outil qualitatif,
- ✓ Faire des exercices de traduction dans les principales langues locales parlées dans les communautés dans lesquelles se déroulent les investigations,
- ✓ Apprendre à gérer de façon efficace des entretiens et la politique de terrain pour une collecte efficace des données.

Les enquêteurs ont été sensibilisés à mettre leurs interlocuteurs en confiance afin de pouvoir tirer les bonnes informations de ces derniers ; et obtenir leur autorisation explicite avant de prendre des notes.

Le LASDEL a fourni aux enquêteurs l'équipement de terrain, comprenant des chemises cartonnées complètes, stylos-billes et cahiers pour les prises de notes.

#### **3.4.7. Pré test**

A la suite de la formation des enquêteurs, une journée a été consacrée à un pré-test sur le terrain. Il s'agit ici d'un terrain neutre non concerné par les enquêtes proprement dites. Il s'est déroulé dans la périphérie de Parakou. Cette opération a permis d'habituer les enquêteurs à la collecte des données, à se familiariser avec les outils et les techniques de négociation avec les interviewé (es)s.

#### **3.4.8. Organisation de la collecte des données**

Pour conduire efficacement l'enquête, un dispositif à trois (03) niveaux a été mis en place :

**Au niveau général**, la conduite opérationnelle de l'étude de référence a été assurée par le Sociologue (Consultant Principal) en étroite collaboration avec le consultant associé ;

**Au niveau des aires de collecte**, c'est-à-dire dans les communes, la supervision a été assurée par le consultant associé et des superviseurs ;

Enfin, la collecte a été assurée par des agents enquêteurs **au niveau terrain**.

La répartition des tâches se présente comme suit :

- ✚ Les Consultants et superviseurs expérimentés se sont chargés de la revue documentaire, des entretiens avec les élus, les agents des Directions Départementales en charge des Affaires sociales, les services déconcentrés de l'Etat, les personnes ressources (chefs traditionnels, les responsables de centre de santé, etc.). Ils ont aussi veillé à la bonne tenue des opérations de collecte des données par les binômes enquêteurs.
- ✚ Les enquêteurs organisés par binômes, se sont consacrés aux entretiens avec les ménages, les survivantes ; exciseuses..... Ils ont réalisé des synthèses et le rapport par site d'enquêtes.
- ✚ Le Consultant principal et son assistant ont assuré chacun la régularité de toute l'opération de collecte de données qui s'est déroulé au niveau des communes retenues.

Une séance de débriefing a été faite à la fin de la collecte de données entre les enquêteurs et les consultants. Au cours de cette rencontre, chacun de ces acteurs a présenté son rapport de terrain sur les causes et manifestations des MGF dans sa zone d'enquête. Ce qui a permis de faire le bilan de l'opération de la collecte et de tirer les grands enseignements qui en découlent pour le traitement et l'analyse des données.

#### **3.4.9. Déroulement de la mission**

Des binômes composés d'un homme et d'une femme ont été déployés dans dix communes cibles du Borgou (Kalalé Pèrèrè, Sinendé), de l'Alibori (Gogounou, et Banikoara) et de l'Atacora

(Natitingou, Tanguiéta, Kérou, Copargo). Dans chacune de ces communes deux localités ont été retenues en fonction de leurs caractéristiques socio-culturelles et de la connaissance de la prévalence des MGF dans le milieu pour être enquêter.

L'organisation de la mission s'est faite en quatre étapes capitales comme décrites ci-dessous :

- La première étape de la collecte des données a commencé dès la phase de préparation, notamment lors de la séance de cadrage. Elle a été cumulée d'un briefing avec les responsables de l'OFFE chargés du suivi de l'étude. Dans ce cadre, l'équipe de consultants a présenté le plan de travail de la mission faisant ressortir la compréhension du mandat, la démarche méthodologique et les outils à utiliser pour atteindre les résultats de l'étude.
- La deuxième étape a consisté à faire des enquêtes qualitatives proprement dites afin d'obtenir une situation de référence en matière de mutilation génitale et de mieux cerner les réalités et pratiques qui favorisent sa persistance.
- La troisième étape a consisté en la réalisation d'observations non participantes dans les différentes localités pour identifier les non-dits des entretiens, afin de mieux les creuser et en comprendre davantage sur les pratiques qui se font. Elle a permis aussi d'apprécier entre autres le niveau d'observance de la loi contre les MGF dans chaque région.
- La quatrième étape a consisté en la restitution des données collectées sur le terrain. Il s'est agi de présenter les résultats aux acteurs locaux afin qu'ils les apprécient. Cette étape a contribué fortement à la fiabilisation des données collectées. Car, à cette occasion des informations complémentaires ont pu être collectées et certaines corrections ont été apportées aux données du terrain avant qu'elles ne soient utilisées dans les analyses devant fonder le rapport d'évaluation.

**NB :** Dans le but de tenir dans les délais impartis à la mission, les deuxièmes et troisièmes étapes de la collecte des données se sont déroulées de façon simultanée.

#### IV. RESULTATS DE L'ETUDE : DE LA PERSISTANCE DES MUTILATIONS GENITALES FEMINIENNES AU BENIN

##### 4.1- Description de la pratique des mutilations génitales (excision)

Des différentes enquêtes réalisées dans dix communes du Nord Bénin : Borgou (Kalalé Pèrèrè, Sinendé), de l'Alibori (Gogounou, et Banikoara), de l'Atacora (Natitingou, Tanguiéta, Kérou) et Donga (Copargo), on note quelques différences dans la pratique des mutilations génitales selon le groupe socioculturel en présence. Ces groupes sont : Les Baatonu, Peul, Boo, Waama, Tanéka et Gurmantché.

Le type de mutilation génital pratiqué dans les différentes localités concernées par l'étude est généralement celle de type I et parfois, celle de type II. Dans les MGF de type I, c'est seulement le clitoris qui est enlevé, soit c'est les petites lèvres, soit c'est les deux parties qui sont amputées.

##### 4.1.1. Le rituel baatonum :

Les parents dont les filles ont entre 15 et 18 ans (les filles qui ont atteint l'âge de la puberté) s'entendent pour informer l'exciseuse du fait que ces filles sont prêtes pour subir le rituel des MGF. L'exciseuse fixe un rendez-vous pour un dimanche (le dimanche est le jour réservé pour l'excision). Ainsi, le jour J, très tôt les parents amènent les filles candidates à jeun avec deux cents (200 f) francs CFA pour chaque fille. Chacune d'elles vient avec les objets identitaires (objets qu'on utilise dans leur caste lors des cérémonies). Si c'est un forgeron, elle vient avec un bracelet en fer fabriqué par un forgeron (sunnu → bracelet,). Les baatombu typiques apportent, quant à elles, une calebasse qu'on leur fait porter comme un chapeau. Les princesses (wassangari) quant à elles gardent une tige de mil enroulée d'un tissu rouge. L'exciseuse leur demande de faire un cercle pour danser autour d'un arbre. Cette danse est exécutée afin que le clitoris puisse sortir correctement et pour que la coupe soit facile. Lorsque les filles dansent, l'exciseuse se retire et on les fait passer à tour de rôle. Les candidates sont alignées de la manière suivante : les forgerons viennent en première position car ce sont eux qui fabriquent le canif qui sert à couper le clitoris ; viennent ensuite les baatombu typiques (les roturiers) et les wassangari. On met une vieille natte derrière les concessions et on fait coucher la fille sur le dos puis on lui écarte correctement les jambes. Lorsque la fille a trop peur, une femme s'assoie sur sa poitrine, une autre garde ses bras et deux autres immobilisent ses membres inférieurs et l'exciseuse coupe le clitoris.

« Les femmes exciseuses étaient cachées dans la douche. Et dès que je me suis approchée, elles m'ont attaquée et terrassée : l'une s'est assise sur ma poitrine deux autres ont saisi mes jambes et l'autre a procédé à l'excision. Elles sont au nombre de quatre à opérer » (Mme S. S. B. ancienne fille excisée à Sinendé, 20/07/2017).

Lorsque la fille ne manifeste visiblement pas de peur, c'est seulement deux femmes qui assistent l'exciseuse. L'une s'assied sur la poitrine et l'autre garde ses pieds. Il faut préciser que l'exciseuse et son équipe creusent un trou et c'est là qu'elles mettent les clitoris coupés. A la fin de l'opération, le trou est refermé. Après l'excision on leur met un « remplaçant » (*kohireku*) du clitoris qui n'est qu'une écorce d'un végétal appelé « *bangu boguru* » rendu pâteuse après l'avoir mâché et mélangé au beurre de karité qu'on introduit dans le vagin de la survivante. Ceci fait suite à une aspersion de la potasse locale en lieu et place de l'alcool. Aussi, la première toilette est faite sur place. Les parents de la survivante se chargeront de lui faire la toilette intime jusqu'à

la cicatrisation complète. Un informateur très averti nous fait une description plus détaillée du rituel d'ablation du clitoris chez les Baatombu.

« Lorsqu'il s'agit des candidates adultes, leur sexe est protégé. La candidate s'installe entre les cuisses d'une autre dame, la tête posée sur la poitrine de cette dernière. En face de la candidate, se trouve une autre femme qui se charge d'exercer avec les deux pouces une pression de dedans en dehors pour rendre visible la partie génitale à mutiler. L'exciseur se tient debout derrière la première femme. C'est de son dos que la mutilation se fait. Il n'aura aucun contact visuel avec le sexe de la candidate. Seule la partie génitale à mutiler lui sera visible. Donc le sexe de notre femme n'est pas exposé » (Un dignitaire baatonum).

Il ressort de cette description que le rituel d'excision chez les Baatombu est entouré de pudeur.

Quatre mois plus tard, il est organisé la cérémonie de sortie (*bangu di yararu*). Au cours de cette cérémonie, certains parents préparent de bons mets aux filles excisées qui ont survécu au rituel. Elles sont également bien habillées et bien maquillées.

« Ces filles lors des cérémonies de sortie de l'excision sont rasées et sont bien habillées. Elles font des salutations de maisons en maisons pour signifier leur sortie » (Mme S. S. B. ancienne fille excisée à Sinendé, 20/07/2017).

Pour certaines survivantes, c'est leurs fiancés qui leur font des mets copieux. À cette occasion les filles se promènent de maisons en maisons et tout le monde est content du fait qu'elles soient passées à cette étape la vie sauve. A travers cette cérémonie de sortie, les survivantes et leurs parents rendent non seulement grâce, mais aussi suscitent de nouvelles candidatures à l'excision.

« Après l'excision, précisément quatre mois plus tard, il est organisé une fête au cours de laquelle les fiancés apportent des repas copieux pleins de viande de brousse. Les parents achètent des perles à leur fille pour orner le cou et les hanches. Les parents leur font de nouvelles tenues puis ce jour-là elles se promènent dans le village pour saluer les gens. Ceux-ci donnent de l'argent et formulent des prières à l'endroit des filles qui se sont tirées d'affaire car certaines filles meurent après l'excision à cause de l'hémorragie ou pour n'avoir pas supporté les douleurs. J'ai été quelque fois confrontée à ces genres de situations » (O. D. B. exciseuse reconvertie de Sékégourou, 18/07/2017).

#### **4.1.2. Le rituel chez les Fulbe :**

La procédure au niveau du groupe socioculturel Peulh diffère de celle des Baatombu par le fait que les filles peulh prennent la bouillie avant d'être excisées alors que les filles baatombou le font à jeun. Une telle attitude a de sens car la bouillie est l'aliment de base du peulh.

« Chez les peulh on prépare la bouillie que chaque candidate prend. Cette bouillie est faite avec certaines racines » (A. s. animateur Potal-Men à Kouandé, 19/07/2017).

#### **4.1.3. Les trois types d'excisions chez les Tanéka :**

Il y avait trois types de familles en termes d'excision chez les Tanéka.

##### **✚ Les familles dans lesquelles l'excision ne se pratique jamais.**

C'est le cas des familles qui traditionnellement sont des familles de féticheurs.

##### **✚ Les familles qui font exciser leurs enfants filles très jeune, c'est-à-dire avant l'âge de la puberté.**

C'est quelques jours avant que les habitants d'un quartier s'entendent pour choisir le jour où leurs filles seront excisées dans la période d'harmatan de préférence pour permettre à la blessure de vite se cicatriser. Cette pratique est la plus courante et n'a besoin de rituelle, elle est la plus simple. Le prix à payer est de juste donner un coq à l'exciseur et une somme de 500f en guise de remerciement. Après cette journée dite la journée d'excision, l'exciseuse est appelée à passer de maison en maison tous les matins pour faire le pansement aux filles excisées jusqu'à ce que la plaie se cicatrise. Cette forme d'excision est pratiquée chaque année pendant la saison sèche.

#### **Les familles qui attendent que les filles soient majeures avant de faire la cérémonie de l'excision.**

La période de l'excision est donc considérée comme une période de grande réjouissance et de retrouvailles. Il faut préciser que cette pratique est observée au niveau des ressortissants de l'Atacora qui résident depuis longtemps dans la commune de Copargo. Dans ces familles, toutes les femmes ont le devoir moral de subir le rituel de l'excision, même les filles qui malheureusement meurent avant l'âge de l'excision doivent de leurs cadavres subir ce rituel avant d'être enterrée, une façon d'être reconnue et acceptée par les ancêtres. La cérémonie se prépare pendant trois mois au moins. La femme qui doit être excisée subit plusieurs rituels avant le jour J pour lui permettre de résister à la douleur du couteau lors de l'excision, puisqu'elle ne doit montrer aucun signe de douleur pendant l'excision.

Au cas où elle arrive à passer cette épreuve, toute la famille s'en réjouit et l'on organise une grande fête au lieu de l'excision (c'est-à-dire à Pam-Pam) et la fête se poursuit même une fois que chacun est rentré dans son village. Elle se met en serviette et danse à travers tout le village accompagnée de ses parents et alliés et pendant toute cette période elle fait la fierté de sa famille et de sa belle-famille au cas où elle était déjà mariée. Cette joie se prolonge pendant cinq ans en attendant que la nouvelle génération ne commence par s'apprêter.

Au cas où la femme n'arrive pas à résister face au couteau, elle plonge sa famille dans une honte inoubliable et elle rentre au village avec des pleurs et lamentations. Si c'est quand l'on avait commencé par couper le clitoris qu'elle a bougé, l'exciseuse l'abandonne avec un clitoris demi coupé et vient dans sa maison le lendemain pour achever l'excision. Cette femme incarne la malédiction et la honte pour sa famille et pour sa belle-famille.

Ce rituel se fait toujours à Pam-Pam parce que la première femme de la lignée des '*biwas*' qui a subi l'excision a été enterrée sous un grand baobab après avoir vieilli puis morte. C'est donc sous ce grand arbre que l'excision s'est toujours déroulée.

#### **4.2- Caractéristiques socioculturelles des femmes mutilées**

La pratique des MGF est très prégnante dans les localités concernées par l'étude. Elles concernent des filles d'âge moyen compris entre 8 et 9 ans. L'âge médian à l'excision étant de 7 ans, ce qui coïncide avec l'âge modal. On suppose qu'à l'âge de 7 ans la moitié des femmes enquêtées a déjà été mutilée. Il a également été noté que certaines femmes même après le mariage reviennent se faire exciser pour des raisons diverses dont l'infécondité.

« Lorsqu'une femme non excisée passe un certain nombre d'années de mariage sans concevoir, on lui demandait d'aller subir le rituel d'excision. Cela pourrait être la solution à son problème d'infécondité » (M. B. G. S. animateur IMS/OS Kérou, 25/07/2017).

Par contre chez les Waaba- Tankambe et quelques Tanékas, le rite de l'excision se fait à l'âge adulte entre 20 et 30 ans. Il s'agit ici d'un rite de passage.

La pratique des MGF renvoie à des croyances encore largement partagées par les populations. Chez les Baatombu le fait pour une fille de ne pas subir l'excision peut engendrer des problèmes de fécondité. Tandis que chez les Waaba, ce sont les divinités qui l'exigent et ne pas s'y soumettre peut avoir des conséquences graves sur la santé de l'individu. Ces croyances populaires assez ancrées conduisent à la tendance aux MGF nonobstant l'interdiction de la pratique.

« En 2015, deux sœurs se sont excisées mutuellement. En fait, c'est la grande qui a eu des problèmes de conception. Elle estime que c'est parce qu'elle n'est pas excisée qu'elle est confrontée à une telle situation. C'est ainsi qu'elle a vu sa jeune sœur à qui elle a demandé de lui couper le clitoris avec une lame rasoir. Après avoir fini la jeune sœur a aussi formulé la même demande auprès de sa grande sœur qui l'a excisée à son tour » (D. S. L.CPS Kouandé, le 17/07/17).

Dans le cas ci-dessus évoqué, les mutilations génitales féminines se sont produites sans la contrainte directe des parents. Les survivantes se l'ont faites spontanément, volontairement parce qu'elles étaient persuadées que c'est la raison de leur problème d'infécondité. Les croyances sociales reçues grâce à l'éducation agissent en nous comme des forces qui poussent à l'action de façon involontaire. Les holistes disent que c'est la société qui parle dans la conscience des individus et les poussent à agir dans le sens voulu par celle-ci.

Une scène similaire est produite dans l'Atacora, mais s'est mal achevée.

« Il s'agit de deux femmes à qui les exciseurs ont refusé l'excision compte tenu de la répression. N'ayant pas digéré ce refus, elles se sont toutes deux dirigées dans la brousse pour s'exciser à tour de rôle. Ce qui a tourné au drame pour l'une d'entre elle, du fait de l'hémorragie qui survint. Elles ont préféré prendre ce risque parce qu'elles ne veulent pas être étiquetées de "femmes ayant un vagin à dent" qui est une insulte à l'égard des femmes non excisées » (Un acteur de lutte contre les MGF).

Cet extrait illustre aussi le poids de la société sur les femmes non excisées au sein des communautés qui la pratiquent malgré toutes les sensibilisations et répressions qui ont eu lieu.

Ces femmes mutilées dans notre zone d'étude se répartissent de façon disparate au sein des trois principales religions pratiquées dans les communes concernées (Animisme, christianisme et islam). Cependant, il est à remarquer l'importance des femmes des religions traditionnelles qui constituent une très bonne partie de l'effectif de ces femmes notamment dans les zones Gourmantchés. Ce qui confirme d'ailleurs le postulat selon lequel les religions traditionnelles participent au maintien de la pratique des MGF dans les zones de forte concentration des acteurs de la religion endogène. A Tora dans l'Atacora, les dignitaires religieux ont un rôle central dans la prise de décision de l'excision. Les gens y sont convaincus que c'est le fétiche qui exige qu'une femme soit excisée. Tandis que la religion chrétienne semble proscrire les MGF perçues comme dégradantes et païennes.

#### **4.3- La prise de la décision de l'excision**

Dans la plupart des groupes socioculturels étudiés, la décision d'exciser une fille vient des parents. Mais quand il s'agit d'une adulte, la décision peut provenir d'elle-même ou en corrélation avec son mari ou parfois, la fille ou la femme accepte de se faire exciser sous l'effet



du fétiche selon nos informateurs. Cela constitue une situation récurrente dans les communautés de l'Atacora.

« Regarde ce bâtonnet ; tu peux être à Cotonou. Si j'appelle ton nom dessus et que je dépose sur le fétiche, personne ne te forcera avant que tu ne viennes demander à ce qu'on t'excise. C'est le fétiche qui accepte et nous autorise à le faire. Si le fétiche ne veut pas, le lendemain, tu verras le bâtonnet de côté. Dans ce cas, nous n'allons pas t'exciser. Mais si le fétiche accepte et tu refuses, tu passeras tout le temps dans des maladies cycliques, parfois tu présenteras des symptômes de folie. Tant que tu ne feras pas la cérémonie, le bâtonnet restera accolé sur le fétiche jusqu'au jour où tu accepteras la faire... » (Dépositaire de la tradition).

Ce propos a été confirmé par une femme qui disait :

« Franchement, je ne voulais pas faire de l'excision. Mais je ne sais comment, un jour j'ai fermé mon atelier et je suis venue me rendre pour être excisée dans la période. Je tombais malade régulièrement. Mais depuis que je l'ai faite, je n'ai plus senti de malaise. Moi-même je ne comprends pas ». (Une femme excisée sans le vouloir préalablement).

Chez les Baatombu, les Gourmantchés et des Peulhs, les MGF se font souvent pendant la saison sèche précisément après la récolte du sorgho c'est-à-dire dans la période d'harmattan (De Novembre-décembre à Mars-Avril) pour que la cicatrisation soit rapide. Le nombre de candidates à l'excision varie de trois à vingt par cohorte.

A présent, analysons les raisons qui sous-tendent la persistance des mutilations Génitales Féminines au sein de certains peuples du Nord-Bénin.

## 5. LES ORIGINES ET L'EVOLUTION DE LA PRATIQUE DES MGF AU NORD BENIN

Pour mieux saisir le mode d'évolution de la pratique de l'excision au Nord Bénin, il faut remonter aux origines sociales de cette pratique dans les communautés.

### 5.1- Historique de la pratique de l'excision et mutations enregistrées au cours du temps

Le phénomène de l'excision date de très longtemps. Selon la tradition orale, dans l'Atacora, il est parti d'un village de Tanguiéta appelé Manoungou et s'est répandue peu à peu à la communauté Wao. C'est un phénomène qui se pratiquait sans crainte dans les communautés, parce qu'il était considéré comme un rite de passage et socialement admis. Quand une femme est excisée, elle est consacrée au rang de décideurs de la pratique de l'excision et elle est autorisée à avoir pour rôle, la prise en charge d'une femme excisée en lui faisant la toilette et les soins pour la cicatrisation de la plaie.

« Au départ, le phénomène n'était pas réprimé et nous enregistrons deux catégories de candidates à l'excision. Il y a d'une part celles qui sont "attrapées par le fétiche, celles-ci n'ont d'autres choix que de faire l'excision. D'autres part, celles qui viennent volontairement se faire exciser pour le plaisir de le faire » (sage de Tora).

Suite au vote de la loi N°2003-03 du 3 mars 2003, portant répression de la pratique de mutilations génitales féminines qui définit les mutilations génitales et prescrit les sanctions applicables aux auteurs, complices et autres personnes et surtout à l'application de cette loi, la pratique de l'excision a connu des mutations.

Les chefs de terre ont continué par autoriser la pratique des excisions. Ce qui a valu la prison à certains d'entre eux.

Suite à cette persistance, les ONG locales se sont mises en consortium, avec la participation financière des partenaires allemands pour travailler en fonction des groupes ethniques afin de sensibiliser et mener une lutte contre le phénomène.

Les actions de ces acteurs ont débouché sur la cérémonie qui a marqué officiellement la fin de l'excision au Bénin. Cérémonie au cours de laquelle les couteaux sacrés pour l'excision auraient été rendus aux autorités et brûlés. Mais c'est sans compter avec les stratégies de contournement qui seront mises en place par les exciseurs et leurs complices.

« Désormais, la pratique de l'excision a pris de nouvelles formes et elle se fait clandestinement pendant la nuit. Le plus souvent, ceux qui sont déterminés à la pratiquer se fixe une date. La communication de la date se fait de bouche à oreille. Même le mode d'habillement des excisés a changé. Ceux qui sont dans la Donga vont au Togo faire leur excision parce que la pratique n'est pas réprimée dans ces localités du Togo » (Un acteur de lutte contre les MGF).

Pour le sage rencontré à Tora,

« Suite à la répression, seules les femmes attrapées par le fétiche sont concernées par l'excision. Les cas d'excision pour le plaisir sont bannis. Mais il est à noter que rares sont les filles qui ne sont pas choisies par le fétiche. Sur 10 filles, au moins 08 sont choisies par le fétiche. Soit environ 80% des filles sont exposées à l'excision. Parmi les 02% restant, on enregistre les handicapés. Aucun handicapé n'est concerné par l'excision quel que soit le type de handicap. Aussi est-il que les malades ne sont pas concernés par les MGF pendant la saison » (Un sage de la communauté Waama).

Par ailleurs :

« En fait la fin de l'excision ne signifie pas que le phénomène n'existe plus. Si c'était 10%, et nous passons à 4 ou 3% c'est déjà important. Progressivement le phénomène disparaîtra ». (Acteur de lutte).

Cette version des acteurs de lutte contre les MGF montre que le phénomène est suffisamment enraciné dans la tradition et peine à être éradiqué. Il revient alors d'identifier les fondements de la pratique.

## 5.2- Profil sociologique des exciseuses

Dans les départements du Borgou-Alibori et ceux de l'Atacora-Donga concernés par l'étude, il ressort que devenir exciseur relève d'un acte de bravoure et aussi de l'appartenance à un clan, plus précisément, le clan des forgerons et celui des bouchers. Les exciseurs sont majoritairement des femmes. Les hommes se consacrent le plus souvent à la circoncision. Cependant, Les rares exciseurs hommes rencontrés sont dans l'Atacora. D'après les informations reçues, ne devient pas exciseur qui veut. Des critères bien particuliers conduisent à cette activité.

## 5.3- Comment devient-on exciseur ?

Devenir exciseur nécessite un minimum de préalables selon nos informateurs.

« N'importe qui ne devient pas exciseur dans l'Atacora. C'est une question de groupe socioculturel. Par exemple, un exciseur de la communauté Wao ne doit pas exciser une femme ou une fille de la communauté Batoonu et vice-versa. C'est le fétiche qui choisit dans le clan l'exciseur. Même si tu es un cadre, et le fétiche te choisit, quand la saison des cérémonies vient, tu es contraint d'être présent. Tu ne peux pas être roi par exemple sans accepter faire l'excision/circoncision pour ta communauté. Ça fait partie de ta mission. Le roi, avant la fin de son règne doit lancer au moins une fois la cérémonie de l'excision et de la circoncision pour les femmes et les hommes de son groupe ethnique. Tout ce qui sert à faire l'excision est purifiée par le fétiche. Le couteau est unique pour chaque groupe socioculturel. Le couteau d'un groupe socioculturel WAO ne doit pas couper les filles d'un autre groupe socioculturel. Ceci parce qu'ils n'ont pas le même fétiche » (**un chef de terre de Natitingou** »).

A Tora dans la commune de Tanguiéta, la logique est la même. Mais les explications vont plus loin :

« Le choix de l'exciseur par le fétiche ne se fait pas dans n'importe quelle famille. Il y a des clans d'exciseurs. Au sein de ces clans, il y a des familles d'exciseurs, c'est seulement dans ces familles d'exciseurs que le fétiche opère son choix. Ce n'est qu'à sa mort qu'un autre choix s'opère. Tous les fils et filles de cette famille sont susceptibles d'être exciseurs mais tous ne peuvent toucher au couteau pendant que celui choisi par le fétiche vit. Le choix du fétiche ne tient pas compte de l'âge. Il peut être le plus jeune de la famille. Si le choix du fétiche porte sur un tout petit, il faut sa présence avant le démarrage de la cérémonie. Ceci jusqu'au jour où il sera capable de prendre le couteau. En fait, c'est le fétiche qui agit en l'exciseur qui à lui seul ne peut rien »... (Un Notable de Tora, Tanguiéta).

« ... Le fétiche choisit l'exciseur du clan sans son consentement. Si le choix est porté sur quelqu'un, le matin au réveil, il constate que le nécessaire pour réaliser l'excision est déposé autour de lui. Suite à cela, une cérémonie est faite pour l'installer dans son nouveau rôle au sein de la société » (chef féticheur dans l'Atacora).

Pour renchérir, l'un des dépositaires de la tradition du département affirme :

« Une fois choisi par le fétiche, l'individu (homme ou femme) est préparé à réaliser l'excision ou la circoncision. Son choix par le fétiche ne justifie pas qu'il passe directement à l'acte. Il doit suivre certains rituels. Il peut être choisi par le fétiche dès l'enfance ou à l'âge adulte. Seul le fétiche sait pourquoi et quand il choisit quelqu'un comme exciseur. Il n'y a pas de critère prédéfini pour le choix de l'exciseur. Tout ce qui relève de l'excision est gouverné par le fétiche. C'est pourquoi, quand tu refuses le choix du fétiche, il t'attrape et te nuit. C'est la même chose pour la femme à exciser. C'est le fétiche qui décide de qui pourra être excisée » (Un dépositaire de la tradition dans l'Atacora).

Il y a donc lieu de conclure que la perception dominante dans ces localités est que " le fétiche gouverne l'excision ". Les adeptes du fétiche, les exciseurs et la communauté ne font qu'exécuter les ordres des divinités. Aucune école n'existe ailleurs en dehors de l'apprentissage chez les aînés appartenant à la famille du clan des exciseurs. L'âge n'est pas un facteur déterminant dans le choix porté sur l'individu par le fétiche. L'essentiel est qu'il appartienne au groupe socioculturel. Ce dernier ne doit pas être animé de mauvaise intention dans la pratique de l'excision, sous peine d'être perturbé par le fétiche.

Dans l'Alibori, le choix des exciseurs se fait par les ancêtres, précisément dans le clan des forgerons et celui des bouchers. Le choix porte majoritairement sur les femmes. Le choix ne tient pas compte de la volonté de celui qui sera choisi. A titre d'exemple une exciseuse reconvertie nous a confié ceci :

« Quand j'étais encore jeune, je me suis demandée pourquoi les parents nous font maltraiter par les vieilles sorcières ? Mais avec le temps quand j'ai commencé par vieillir, j'ai eu des troubles visuels et je ne voyais plus bien. Je suis allée à l'hôpital plusieurs fois mais rien n'a changé. Un jour dans mon sommeil, j'ai rêvé d'une vieille dame qui est venue me tendre unealebasse dans laquelle il y avait des lames d'excision. J'ai fait interpréter mon rêve et il m'a été confié que les ancêtres veulent que je perpétue la tradition. C'est ainsi que j'ai commencé par exciser et c'est aussi la fin de mes troubles de vue » (Propos d'une exciseuse de Gogounou dans la localité de Kpikourou, 18/07/2017).

A travers ces propos, il ressort que le statut d'exciseuse n'est pas un choix personnel mais celui des ancêtres, de la tradition. Il nécessite un minimum de courage. Les entretiens nous ont permis de comprendre qu'en milieu Baatonu, l'excision est une activité pratiquée par les femmes sur les femmes. Ce sont donc les femmes qui excisent non pas les hommes qui eux circoncisent les jeunes garçons. Mais dans l'Atacora, aussi bien les hommes que les femmes sont habiletés à exciser. Mais ceci nécessite un minimum de dispositions selon que l'exciseur soit un homme ou une femme.

D'autres par contre ont témoigné que l'excision n'a pas de clan précis. Ils démontrent qu'il suffit d'être courageuse, insensible aux cris et au sang. Ils démontrent que, certaines couches se sont donné ce privilège d'exciser

Comme élément d'analyse, nous pouvons retenir qu'il y a une forte construction autour du rituel de l'excision, construction qui tourne autour du fétiche qui est le " maître décideur " ou autour des ancêtres qui sont des ordonnateurs. Les adeptes du fétiche et les exciseurs ne font que respecter les ordres et pérenniser les pratiques ancestrales dans le seul but d'éviter la colère des ancêtres. Tous les rituels liés à l'excision sont gouvernés par le fétiche qui est l'incarnation des ancêtres.

Certains chefs traditionnels affirment n'avoir aucun pouvoir sur les ancêtres et ne peuvent pas déclarer la fin de l'excision. Ce qui soulève des questionnements sur la sincérité engagements pris en 2004 par ces Chefs traditionnels sous l'impulsion de (I)NTACT ONG.

« Je parle avec les ancêtres. En tant que chef de terre, je ne peux pas ouvrir ma bouche pour annoncer la fin de l'excision. Si les gens ne viennent pas, je communique avec les ancêtres la nuit pour dire qu'ils ne viennent pas mais je ne peux pas dire que l'excision a pris fin » (acteur de lutte contre l'excision qui relate les propos du feu Roi de Kaobagou situé à 45 km de Kérou).

Dans le Borgou particulièrement, l'exciseuse n'a pas de clan, ni d'ethnie fixes. Les premières exciseuses étaient des vieilles courageuses (sans pitié) qui ont fait fabriquer des couteaux puis se sont mises à la tâche. Mais dans leur besogne, elles se font aider par une fille, généralement leur propre enfant ou leur petite fille. Cette dernière suit et regarde comment procède la vieille qui prépare la fille à la succession. Ainsi à sa mort, la fille hérite du couteau et perpétuer l'activité. Quels sont les croyances qui fondent alors la pratique des MGF dans le Nord Bénin ?

#### **5.4- Fondements socioculturels de la pratique**

La pratique de l'excision, bien qu'on dise qu'elle est culturelle dans certaines localités, elle est aussi culturelle. Culturelle parce qu'elle répond aux normes traditionnelles de certains groupes socioculturels tels que : les Waaba de Natitingou, les DASSABA, TANGAMBA et surtout chez les baatonu. Dans la communauté DASSABA par exemple, « il faut être excisé pour prétendre au poste de reine ». C'est pourquoi toutes les femmes qui prétendent être reine s'adonneront à l'excision contre vents et marrées, selon un acteur de lutte contre les MGF.

La pratique des MGF a aussi un caractère cultuel car, elle répond à une fonction de purification et de délivrance des excisées et doit suivre certaines étapes dont l'une est « *butéforara* » qui signifie bain de feuille. Donc, la pratique est régie par des construits qui contraignent les femmes à s'y adonner et encourage la pratique.

« Comme facteurs contraignants, il y a la cérémonie « *boutéfararu* » qui prépare la fille à l'excision. Suite à cette cérémonie, la fille est excitée pour faire l'excision. Si elle ne la fait pas, elle n'est pas à l'aise » (Un sage de la communauté Waama).

Aussi, faut-il ajouter que la contrainte liée à l'intronisation du roi exige que ce dernier fasse au moins une fois l'excision avant la fin de son règne. Depuis la fin officielle proclamée, c'est seulement la circoncision qui est faite. Mais les acteurs profitent de cette période pour effectuer clandestinement l'excision.

« Dans l'Atacora le phénomène est très culturel et lié au fétiche. L'exciseur s'estime investi par les fétiches pour sauver les vies humaines. C'est le fétiche qui choisit l'exciseur qui a obligation d'exercer la mission ancestrale. Même les bénéficiaires croient en ces fétiches. De telle sorte que lorsqu'elles ne sont pas excisées, elles se sentent mal à l'aise et se comportent comme des folles. Par contre dans la Donga, la pratique semble être religieuse, mais les leaders religieux (Imams) ne reconnaissent pas un verset coranique qui l'autorise » (Un chef CPS de l'Atacora).

Le comportement de folie que soulève le chef CPS justifie les signes caractéristiques de l'action du fétiche pour contraindre la femme à subir les MGF. Plusieurs acteurs l'ont d'ailleurs souligné aussi bien à Natitingou qu'à Tora. Cette croyance semble donc assez répandue et partagée dans l'Atacora nord-ouest auprès des communautés waaba qui continuent de pratiquer l'excision.

« Ces signes sont entre autres, la folie, les conflits conjugaux, les maladies, au pire des cas, la mort brutale. Toutes ces situations s'expliquent par la manifestation du mécontentement des ancêtres qui agissent par le truchement des fétiches qui les incarnent » (chef féticheur de Tora).

Pour les acteurs de lutte contre les MGF, aucun fétiche n'agit seul. C'est les gardiens de la tradition qui agissent au nom du fétiche pour nuire, en vue de contraindre les filles et les femmes à se faire exciser. Ces propos sont confirmés dans la suite du document qui démontre comment le fétiche contraint les femmes à se faire exciser.

### **5.5- De la clandestinité à la pratique à visage découvert**

A la suite de la promulgation de la loi N°2003-03 du 3 mars 2003, portant répression de la pratique de mutilations génitales féminines qui définit les mutilations génitales et prévoit les sanctions applicables aux auteurs, aux complices et aux personnes sur qui pèse le devoir de dénoncer la pratique, il y a eu une sensible régression du phénomène. Il se pratique désormais de façon saisonnière. Mais cette fin est vraiment restée provisoire puisque les arguments développés pour mettre fin à la pratique de l'excision dans les différentes localités concernées ne prenaient pas en compte la réaction des fétiches qui « attrapait » les fils des groupes socioculturels concernés par le phénomène et les nuisaient. Face à cette situation, la pratique est devenue clandestine par endroit. Mais depuis mai 2017, les communautés Waama de Toucountouna de Tora et de Manoungou (Tanguiéta) ont riposté. Elles ont déclaré ouvertement, avec une lettre adressée à la Présidence de la République par l'intermédiaire de la Préfecture de Natitingou qu'elles ne peuvent pas sacrifier leur peuple pour satisfaire à la ruse du Blanc qui leur empêche de pratiquer leur culture. Elles justifient leur décision par l'enregistrement quotidien de décès et des maladies du fait des fétiches fâchés par la cessation des cérémonies d'excision.

Les localités qui essayaient de respecter la loi du 3 mars 2003, ne sont non plus d'accord de la suppression des mutilations génitales de leur tradition. Mais, elles font l'effort de s'adapter pour éviter des soulèvements en cas de riposte suite à la répression qui résulterait de la pratique des mutilations génitales.

Comme l'affirmait avec amertume un dépositaire de la tradition,

« Regardez mon âge (vieux de plus de 70 ans), je n'ai pas peur de la prison ni de la mort. Mais j'ai peur de la mort massive de mon peuple. Si j'ordonne et je pratique l'excision. En tant que roi, si on m'arrête, ma population va se soulever. C'est dans ce soulèvement qu'il y aura des casses et des ripostes policières. C'est pourquoi je fais seulement la circoncision pendant mon règne. Mais le fétiche tue, il continue de tuer les filles de ma collectivité. Il n'y a pas longtemps, une fille a été attrapée par le fétiche et elle en est morte. Moi-même qui suis ici, vous ne devriez pas me voir seule au palais sans une épouse à mes côtés. L'épouse qui doit me servir au palais doit être excisée par un exciseur désigné par mon fétiche. Comme je n'ordonne plus, je n'aurai pas de femme au palais. C'est pourquoi vous me voyez seul ; la femme que vous voyez là est mon épouse. Elle vient de Tanguiéta. Mais elle ne peut pas me servir dans le palais car ce n'est pas mon fétiche qui l'a excisée. Elle a seulement d'enfant pour moi ». (Roi de l'une des localités concernées par l'étude).

De ce qui précède, on peut déduire que la répression n'est que tacite. Elle a rencontré et continue de rencontrer assez de résistance. Sans pour autant donner de preuve, plusieurs acteurs de lutte contre les MGF affirment que :

« Les zones qui font semblant de respecter la loi envoient les candidates à l'excision dans d'autres localités comme Tanguiéta ou hors du pays au Burkina-Faso. Mais ces dernières sont

accompagnées de l'exciseur désigné par le fétiche de leur groupe socioculturel » (acteurs de lutte contre les MGF).

En pratique, l'excision se fait dans les localités reculées. Par exemple, à Tanguiéta (qui est une ville), la répression a eu plus d'effet dans les localités de Manoungou et Tora (zones enclavées de Tanguiéta) où très tôt, les chefs féticheurs ont défiés tous les acteurs de lutte contre le phénomène. En plus l'accès à ces localités est bien pénible. Selon le chef féticheur de Tora,

« La répression ne sera pas un moyen pour le contraindre à nuire à son peuple. Le fétiche de Tanguiéta est plus dangereux que les autres fétiches. Il attrape brusquement les femmes qui s'opposent à l'excision et les nuit » (Un Chef féticheur).

Pour renchérir, un autre acteur affirme :

« Aujourd'hui, si tu entres à Tora pour parler de la suppression de l'excision, tu risques d'avoir de problème à ton retour si tu n'y prend pas garde. Même les animateurs des ONG ne sont pas parvenus à convaincre le chef féticheur de cette zone de telle sorte que dans Tanguiéta, (Manoungou et Tora) sont réputés la base de l'excision dans l'Atacora » (Acteur de lutte contre l'excision).

### **5.6- Limites de la répression : les obstacles à la répression des MGF**

Elles sont axées sur les limites dans l'application des lois qui répriment la pratique de l'excision au Bénin, à l'enclavement des zones de résistance et à la porosité des frontières.

L'application de la loi est variable et disproportionnée. Malgré l'accroissement des poursuites, les peines appliquées restent en deçà de celles prévues par la loi. De nombreuses poursuites sont abandonnées ou des peines diminuées suite à des interventions des hommes politiques. Parfois les condamnés sont libérés avant la fin de leur peine. Le mépris des sanctions prévues par la loi contre les personnes ayant été condamnées les pousse à récidiver.

Dans l'Alibori par exemple un informateur affirme :

« Quand on surprend les exciseuses en train d'exciser les filles, elles sont dénoncées auprès des ONG. La Gendarmerie les amende en fonction de leur rang social et de leurs relations. (Ce qui est une entrave à la procédure pénale, NDLR) Pour les exciseuses des familles riches, les Gendarmes exigent de grosses sommes d'argent. En ce qui me concerne, on avait payé 100000FCFA, en dépit des relations qu'on a mis en jeu, pour libérer ma sœur » (Propos d'un répondant de Kpikourou, 18/07/2017).

La répression n'a pas été généralisée de la même manière compte tenu du niveau d'enclavement des poches d'excisions que constituent certaines zones (faible niveau d'instruction, mauvais état des voies d'accès rendant difficile la veille des acteurs de lutte). Ces poches de résistance très actives dans la pratique de l'excision, continuent de nourrir les autres poches qui semblent respecter les textes de loi. Cette situation crée une discrimination qui renforce la clandestinité de la pratique. Mais, les "discriminés" de certaines localités de l'Atacora préparent une réunion pour décider de quelles dispositions ils peuvent prendre face à la violation de leur "droit culturel et culturel" ainsi qu'à la discrimination dont ils sont victimes au sujet des cérémonies ancestrales, comparativement aux autres groupes ethniques qui pratiquent aisément les leurs.

Les limites de la loi, ont fortement contribué à limiter la répression des MGF. En effet,

« Plusieurs exciseurs de plus de quatre-vingts ans ont été interpellés et relâchés pour leur âge avancé. Ces derniers, du retour de la prison viennent narguer les acteurs de lutte contre les MGF » (Un acteur de lutte contre les MGF).

L'application de la loi et la pratique des MGF au-delà des frontières nationales ont défavorisé à la fois la lutte et la situation des femmes excisées en rendant la pratique de l'excision clandestine et plus difficilement quantifiable. En effet, en plus de ce que nos frontières sont trop poreuses, elles n'ont pas tenu compte de l'installation des populations. De part et d'autre de ces frontières on retrouve les mêmes peuples ayant les mêmes pratiques coutumières. Il en est ainsi des lokpa et de Kabyè entre le Bénin et le Togo, des Baatonnu répandus entre le Bénin et le Nigeria, des Gourmantché entre le Bénin, le Togo et le Burkina-Faso. Alors pour échapper à la répression ces peuples transfrontaliers se déplacent sur les territoires voisins pour pratiquer leur rituel de mutilation génitale féminine. Il en est de même des Peuls nomades qui circulent d'un territoire à un autre.

### **5.7- Situation actuelle des MGF dans les milieux d'étude :**

La pratique des mutilations génitales a apparemment connu une baisse dans les différentes localités, à cause de la peur d'être réprimé et l'accroissement du niveau de scolarisation qui a éveillé les consciences de plusieurs citoyens. Cependant, les poches de résistance existent dans certains villages reconnus comme terrain difficile en matière d'investigation sur les MGF. Il s'agit des zones d'accès difficiles parce qu'elles sont enclavées, soit parce qu'un mécanisme de pérennisation de la pratique est mis en place.

Les gardiens du fétiche de Tora ont ouvertement annoncé la perpétuation de leur pratique culturelle nonobstant toutes les sensibilisations.

« Une lettre de défiance a même été adressée à la Présidence de la république en mai 2017, pour exprimer leur mécontentement. Mais les acteurs de lutte contre les violences faites aux femmes sont sur leurs gardes. Suite à la lettre adressée récemment par les chefs féticheurs au Maire de la Commune à l'endroit de la Présidence, une réunion a été organisée entre le préfet de l'Atacora, les Maires et les chefs CPS ainsi qu'avec quelques acteurs de luttes pour réfléchir sur la situation, et être sur leur garde » (Un Chef CPS et Maire).

Toutefois, des acteurs de lutte contre les VFFF et les MGF en particulier n'ont pas baissé la garde. Des initiatives se poursuivent en vue de trouver des portes de sortie à la pratique des MGF avec l'appui des autorités.

« Une réunion est en cours pour décider de ce qu'il y a lieu de faire pour sauver la culture. Au cours de cette réunion, tous les chefs de terre concernés par l'excision seront invités et seulement, les recommandations issues de cette réunion des rois/chefs de terre seront appliquées » (Un Chef traditionnel dans l'Atacora).

Il ressort que la question de la répression de l'excision semble être conflictuelle et si rien n'est fait, le conflit qui actuellement est latent dans certaines localités de l'Atacora risque de s'ouvrir. Mais si cela arrivait, il est à craindre que la pratique des MGF ne ressurgisse avec acuité et officiellement. Ce qui rendra la lutte plus complexe.



## 6. RAISONS DE LA PERSISTANCE DE LA PRATIQUE

### 6.1- Les raisons sociales des MGF

Plusieurs facteurs expliquent la persistance des MGF dans la partie septentrionale du Bénin. Ces facteurs sont :

- ✚ **l'analphabétisme** qui engendre la méconnaissance des conséquences de la pratique ;
- ✚ **le contrôle et les pesanteurs sociales** qui se manifestent par des stéréotypes et des préjugés à l'endroit des femmes non excisées ;
- ✚ **le désir de contrôle de la sexualité des femmes** et la quête de la fidélité à son homme ;
- ✚ **la pression sociale** qui se manifeste chez les survivantes par la crainte du qu'en dira-t-on.

#### 6.1-1. Le manque d'instruction comme facteur de persistance des MGF

Les tenants des MGF (Exciseuses et Exciseurs, détenteurs des pouvoirs religieux et traditionnels) vivant en milieu rural sont encore loin de comprendre les graves conséquences à la pratique des MGF sur les survivantes et leur famille. Les résultats de l'étude ont révélé que le niveau de sensibilisation sur la pratique de l'excision dans les localités varie surtout en fonction du niveau d'instruction des femmes. Ainsi, il a été remarqué que les MGF concernent beaucoup plus les femmes non instruites. Les premières femmes victimes de cette pratique sont en général les femmes n'ayant aucun niveau d'instruction. Ce résultat laisse apparaître que les campagnes d'information et de sensibilisation sur les MGF à travers les médias et autres supports sont plus reçues par les femmes lettrées que par celles qui sont illettrées.

Il a été constaté au cours de l'étude que, plus le niveau d'instruction d'une mère est élevé, moins sa fille risque de subir une MGF. Il est important de souligner que cet effet protecteur de l'éducation a également été observé pour d'autres formes de violence à l'égard des femmes telles que le mariage forcé. (Plan International Bénin, 2017)

Sans surprise, les femmes les moins instruites sont les plus favorables au maintien de la pratique. En effet, pour les femmes n'ayant jamais été à l'école les chances de subir l'excision sont environ trois fois plus élevées que celles des femmes les plus scolarisées.

#### 6.1-2. Le contrôle et les pesanteurs sociales de la femme non excisée

Les femmes qui approuvent l'excision ont mentionné que les filles non excisées seront sujettes à des moqueries de la part de leurs camarades, de leur futures coépouses ou de leur mari. Dans certaines localités, autour de Kaobagou dans la commune de Kérou en l'occurrence, de simples gestes tels que servir les personnes âgées, mais aussi et surtout trouver un mari ou encore être baptisée sont interdits aux filles non excisées.

« Lorsqu'une fille est en âge de se marier et qu'elle n'est pas excisée, le mariage ne peut se tenir. Selon les normes traditionnelles, l'excision est un passage qui précède le mariage » (M. S. I. animateur gourmantché à la radio Kpably de Kérou, 24/07/2017).

Refuser donc le rite équivaut au rejet de la société toute entière et conduit à la marginalisation. Les femmes ont donc principalement mentionné la crainte d'être socialement critiquées. A cette crainte, s'ajoute l'ignorance des conséquences des MGF pour justifier la perpétuation de

l'excision. Les stigmatisations à l'endroit des filles excisées et non excisées s'expriment en ces termes en milieu bariba.

- *sinkiru kokoro wiiyo san ma ka noun dwebu mon* (fille exposant un gros clitoris, nous n'allons pas nous amuser avec toi)
- *sinkiru batoume gira gi nde wawaru* (fille à clitoris vide comme une espèce végétale autour de laquelle rien ne pousse)

Dans les régions de l'Atacora, ces filles sont étiquetées de "fille à vagin ayant de dents".

Dans la commune de Copargo, les femmes non excisées sont servies dans le couvercle des bols à manger pour leur rappeler leur statue de femmes non excisées.

Il en est de même pour les filles non excisées qui sont également marginalisées. Chez les Tanékas de Copargo il y a plusieurs sémiologies qui servent à stigmatiser les filles non excisées. "ftdjohoutè" (porteuse de clitoris). Toutefois, si c'est à l'endroit d'une fille qui est dans une famille où l'excision ne se pratique pas, l'on est convoqué chez le chef du village pour payer une amende, habituellement c'est un coq blanc et la boisson locale qui sont donnés.

Quand une femme n'est pas excisée, elle est traitée d'étrangère dans son propre village. Ceci pour marquer sa différence, son non intégration au groupe social. Dire par exemple à une femme "Tu n'es pas égale à moi", signifie qu'elle n'est pas excisée.

• **Le vécu d'une femme non excisée dans la Commune de Copargo**

Je n'ai pas connu la malchance de subir l'excision parce que je suis née d'un père gendarme et mon papa n'a pas accepté d'exciser aucune de ses filles. J'ai été à l'école jusqu'en classe de CE1. Quand j'ai rejoint ma tante maternelle au village (Pabégou) elle était commerçante et nous voyagions presque tous les jours pour vendre et acheter du pétrole dans les villages voisins. A 15 ans j'ai fait le premier rapport sexuel avec un instituteur originaire du Sud qui enseignait dans notre village. Je sentais régulièrement l'envie d'aller au sexe et nous le faisons à chaque fois que l'occasion se présente, jusqu'au jour où ma tante a constaté que je portais une grossesse puisque moi-même je ne le savais pas. Elle avait honte de moi et tous les gens du village se moquaient de moi. Après l'accouchement, mes parents m'ont donné en mariage à un cultivateur qui vivait déjà avec deux femmes. La vie au foyer n'a pas été rose pour moi parce que les autres femmes de mon mari ne digéraient pas le fait que notre mari passe la majorité de ses nuits avec moi. Elles me marginalisaient et m'injuriaient (porteuse de clitoris). Notre mari avait l'habitude de me dire qu'il m'apprécie bien au lit comparativement aux autres. Mais moi j'avais beaucoup honte de moi-même et je n'ai jamais pardonné mon papa pour le fait qu'il se soit opposé au fait que je sois excisée. C'est pour cette raison que j'ai veillé à ce que mes filles soient excisées, aussi je me dis que si seulement j'avais été excisée je n'allais pas incarner la honte d'accoucher avant le mariage.

Cet encadré montre le drame d'une femme non excisée au sein de la société, la stigmatisation dont elle peut être victime au sein de son groupe social. D'autres croyances soutiennent la pratique des MGF chez les Baatombu.

### 6.1-3. Détecter les filles de « sexe blanc »

En pays Baatonu, les filles dites « possédant un sexe blanc » sont perçues comme des femmes dangereuses, susceptibles de donner la mort à leur époux. Lorsqu'au cours des cérémonies d'excision une fille présente « un sexe blanc » **koru kpikuru**, l'exciseuse demande à la fille de se lever. Elle n'est pas excisée. Ses parents sont invités à payer une dot pour son traitement : vingt (20) bandes de pagne traditionnel, un mouton blanc, 20 000 F CFA, une (1) botte de sorgho.

Après paiement de cette dot, la fille est traitée par l'exciseuse pendant un moment. Mais si elle est excisée sans être traitée, c'est l'exciseuse qui meurt. Si la fille n'est pas excisée, elle est marginalisée et rejetée par tous les garçons du village. Cela devient un fardeau pour sa famille.

« Il y a environ quarante (40) ans que je suis excisée. On était au nombre de quinze filles. La dernière qui devrait passer n'a pas été excisée. L'exciseuse lui a demandé de se lever. Elle est déclarée de « sexe blanc ». Ces parents ont payé 20 bandes de pagnes traditionnels, un mouton blanc et l'argent (ne maîtrise pas le montant). Elle a subi un traitement et c'est la saison qui a suivi qu'elle a été excisée ». A. M. (une ménagère à Bessassi, Commune de Kalalé, le 14/07/2017).

Si dans le cas ci-dessus, des rites ont permis de traiter la fille est de l'exciser ensuite, le témoignage ci-dessous montre comment les filles dites ayant un « sexe blanc » peuvent être victimes de marginalisation sociale.

« Au moment de mon excision, on était douze (12) filles. Il y a une fille à qui on a demandé de se lever. C'est-à-dire de « sexe blanc ». Ses parents n'ont pas pu payer la dot demandée par l'exciseuse. A l'âge adulte, elle a eu du mal à se marier dans le village. Elle est allée dans un autre village pour se marier. Le premier homme qui a couché avec elle, est mort. Elle s'est remariée avec un autre. Quand elle a accouché, et le mari a vu l'enfant, il est devenu aveugle avant de mourir plus tard. Elle s'est remariée à un troisième homme qui est aussi mort. L'enfant aussi est mort. C'est après ces événements que les gens ont commencé par chercher et ils se sont rendu compte qu'elle a le « sexe blanc ». Depuis ce jour, tout le monde l'évite. Elle ne trouve plus de compagnon dans le village. Elle est obligée de quitter le village pour s'exiler à Parakou ». (T. B., veuve à Bouca, le 19/07/2017).

### 6.1-4. La quête la fidélité de la femme dans son foyer

La crainte du « vagabondage sexuel » et de la « frivolité » des femmes et plus généralement le désir de contrôler la sexualité féminine sont également, d'après plusieurs intervenants, des raisons souvent évoquées pour justifier les mutilations génitales féminines. Cette pratique permet de maintenir la femme fidèle à son mari.

« Les parents qui promeuvent l'excision de leurs filles pensent que cela permet à ces dernières de rester fidèles à leurs maris ; alors que c'est un faux problème. Au contraire, la fille est insatiable et n'apprécie jamais son homme sexuellement. Du coup, elle change de partenaire à la recherche d'un plaisir sexuel » (Mme B. Z. assistance sociale au CPS de Kérou, 24/07/2017).

Dans le même ordre d'idées, il y en a qui disent qu'il faut exciser la femme pour protéger sa virginité. Sinon, son clitoris l'empêche de rester tranquille et la pousse à courir après les hommes. Cette même conception se retrouve chez les Tanéka de la commune de Copargo comme le souligne le témoignage de cette exciseuse reconvertie :

«...malgré cela, moi je le faisais en cachète car je me disais que si nous arrêtons cette pratique nos enfants filles ne pourront plus être fidèles à leurs conjoints respectifs. Selon nous quand le

clitoris d'une femme n'est pas amputé, elle a toujours l'envie d'aller au sexe. (Une exciseuse reconvertie à Copargo).

Il ressort de ces verbatim que dans nombre de sociétés au Nord Bénin, c'est le désir de contrôle de la sexualité des femmes qui poussent la société à instaurer l'ablation de leur clitoris afin de leur ôter toute sensation et par conséquent les velléités de désir de relations sexuelles hors du foyer conjugal.

L'idée de contrôle de la fidélité de la femme par l'excision de celle-ci apparaît également dans les propos du chef du Village d'Anandana qui affirme :

« L'excision se fait par décanat sur la grande montagne de l'un des villages du Togo appelé 'Sola'. C'est dans ce village que les togolais et les béninois se rencontrent tous les deux ans pour exécuter leur cérémonie commune qu'est la circoncision et l'excision. Dès le premier jour, toutes les filles et fils en âge se déplacent vers le pays voisin. Arrivée, la cérémonie commence par la circoncision des jeunes garçons et après suit l'étape des femmes. Pour moi, cette pratique n'avait aucune signification, c'est juste pour garder nos enfants filles loin des injures et de moqueries que l'on décidait de leur enlever le clitoris car avant c'était une grande honte de savoir qu'une fille porte un clitoris. Car depuis que cette pratique a été bannie aucune femme n'en est morte ».

Une autre explication évoquée a trait aux rôles de l'excision qui serait de mettre fin à **l'androgynie des femmes**, de leur ôter la puissance masculine que leur confère le clitoris et ainsi, les rendre fidèles à leurs maris. Selon eux, lorsque la fille n'est pas excisée, elle ressemble à un garçon. Son organe sexuel peut se mettre en érection comme l'organe mâle, donc il faut diminuer cette puissance de la femme pour qu'elle soit fidèle. De la même manière que l'on enlève le prépuce (peau recouvrant le pénis et qui lui donne l'air de féminité) aux hommes par la circoncision, il faut ôter les clitoris (organe érectile chez la femme, masculinité chez la femme) aux femmes pour les rendre véritablement féminines.

#### **6.1-5. L'éducation facteur de conditionnement culturel pour l'excision**

Les valeurs, les normes et les traditions transmises aux enfants dès le bas-âge favorisent leur exposition à l'excision dans les zones concernées par l'étude. Le fait d'épouser une femme non excisée est perçu comme porteur de malheur. Les jeunes garçons sont conditionnés très tôt dans leur bas-âge à ne jamais épouser une femme non excisée. Parallèlement, les jeunes filles sont conditionnées à ne jamais être les vectrices du malheur dans leur communauté par le maintien du clitoris. C'est pour cette raison qu'elles se portaient volontairement candidates à l'ablation de leur clitoris afin de ne pas apporter malheur dans leur communauté. Ce conditionnement culturel par l'éducation est évoqué ici par ce journaliste Gourmantché originaire de la commune de Kérou :

« Ce sont les parents mêmes qui éduquent la fille dans ce sens. Moi je sais qu'il y a 10 ans dans mon village, certaines filles se donnaient volontiers à l'excision. Elles le font sans contrainte parce qu'il y a des circonstances où on dit à une femme qu'elle ne remplit pas tous les critères pour être femme. Et l'excision fait partie de ces critères ». (M. S. I. animateur gourmantché à la radio Kpably, 24/07/2017).

Les pesanteurs culturelles orientent les attitudes, décisions et opinions. Dans les localités concernées par cette étude sur les raisons de la persistance de l'excision, les familles qui ne souhaitent pas perpétuer la pratique doivent faire face à des traditions séculaires établies et

endosser les conséquences d'aller à l'encontre des normes sociales. Des pressions sociales de tous genres sont faites sur ces familles déviantes afin de les amener à exciser les filles et perpétuer ainsi les normes et valeurs de la société. C'est là que réside l'une des grandes difficultés de la lutte contre les MGF. Pour les « profanes » des légendes qui professent les bienfaits de l'excision, l'ablation du clitoris est vue non seulement comme 'chose normale', mais hautement valorisante pour la femme excisée. La fille excisée est pure, celle non-excisée est 'sale'. Un sexe excisé est beau, un organe féminin resté intact est laid. Une fille mutilée a droit à l'honneur, si elle reste intacte elle sera le déshonneur de sa famille. Dans la plupart de ces communautés, les exciseurs et exciseuses sont perçus comme des bienfaiteurs de la société et sont traditionnellement considérées avec un très grand respect, leurs familles font souvent partie des notables du village.

### **6.1-6. Les raisons culturelles et culturelles de la persistance des MGF**

Les pesanteurs culturelles et culturelles sont intimement liées parce qu'essentiellement liées à l'adoration d'un fétiche et au respect de ses interdits. Les partisans du maintien de l'excision évoquent les divinités (fétiches) pour justifier leur désir. La raison culturelle se rapporte à l'attachement des adeptes du fétiche à pérenniser les rites traditionnels et ancestraux. Ce qui justifie en grande partie la persistance de l'excision dans certaines localités de l'Atacora.

« Nous avons beaucoup d'ethnies qui font leurs cérémonies traditionnelles. Les cérémonies relatives à nos fétiches ne sont pas les mêmes. Mais les autres (ditamari par exemple) qui exposent leur nudité pendant leurs rituels ne sont pas réprimés<sup>1</sup> et on nous refuse de faire la nôtre. Pourquoi ? Encore que la cérémonie (excision) se fait avec le consentement de la femme de son époux et de ses parents. On sait que ça fait mal, pourtant on le fait à nos enfants. On nous dit que c'est le Blanc qui a interdit ça parce que ça tue. Si on ne fait pas cette cérémonie, ça tue aussi parce que c'est le fétiche qui « attrape » la fille à exciser. Si le fétiche t'appelle pour la cérémonie et tu ne fais pas, tu seras toujours malade jusqu'à en mourir si tu ne prends pas garde. Certaines femmes deviennent folles ; leur raisonnement ne tient plus la route. Quand ces signes surviennent, il leur faut la cérémonie de l'excision » (Un chef féticheur à Natitingou).

Les Mutilations Génitales Féminines réprimées sont considérées comme des cérémonies au même titre que les autres cérémonies qui sont acceptées. Elles répondent à des fonctions spécifiques et ne peuvent être substituées par d'autres rituels pensent les leaders religieux waama de Natitingou. Ils ne comprennent pas pourquoi les autorités s'acharnent à leur interdire de pratiquer leurs rituels hérités des ancêtres.

«Vous voyez combien de fois la nudité des femmes est sacrée ? Pourtant, les Bètamaribè font leur cérémonie toutes nues. Cela ne pose pas de problème pour ceux qui dénoncent notre pratique. Ces Bètamaribè sont bien conscients de ce que vaut la nudité de la femme. Mais n'ont pas d'autres choix que de faire leur cérémonie. Eux, ils ne perçoivent pas cette nudité comme tout le monde. C'est les rituels qui les intéressent dans cette nudité. C'est la même chose chez nous. Si vous nous refusez de faire l'excision, refusez-donc que les femmes wama ne vivent et permettez seulement aux hommes de vivre. Si ce n'est pas les rares conséquences qu'on enregistre et dont on nous parle, l'excision n'est pas mauvaise» (Une femme excisée à Tora).

---

<sup>1</sup> L'informateur fait allusion ici aux rites de *difoni* et *dikuntri* pratiqués par les Bètamaribè tous nus et qui n'sont pas réprimés par la loi

Il faut donc dire que la pratique de l'excision répond à une fonction sociale qui est de sauver des vies humaines. Les conséquences des MGF évoqués par les médecins sont banalisées par les adeptes de la pratique. Comme le confie un Chef traditionnel:

« Ça tue ; beaucoup de filles meurent parce qu'elles ne sont pas excisées. C'est pourquoi l'un des rois de l'aire culturelle a adressé une lettre au gouvernement en disant qu'il n'est pas prêt à sacrifier ses fils pour faire plaisir au Blanc. Qu'il va continuer sa mission d'excision parce qu'il est investi par les fétiches et les ancêtres pour protéger ses fils. Qu'il n'est pas prêt à y mettre fin. D'ailleurs qu'il n'est pas signataire de la lettre qui met fin à l'excision. D'ailleurs, ces signataires de la lettre qui met fin à l'excision se sentent trompés par les ONG de l'époque qui luttait contre les MGF. Ils l'ont confondu à une liste d'émargement. Ils n'ont pas été éclairés sur la portée de leur acte ; leur point de vue sur le phénomène n'a pas été pris en compte» (Un Chef traditionnel).

Les rois et chefs féticheurs et exciseurs(es) semblent être trompés par les responsables d'ONG, qui les ont contraints à déposer les couteaux sans que les ancêtres n'acceptent. Par ailleurs, ils estiment être victimes d'une discrimination du fait de l'interdiction de leur pratique coutumière qu'est l'excision rituelle.

#### **6.1-7. La banalisation des risques liés à l'excision**

« D'ailleurs, ce n'est pas parce qu'il y a parfois mort d'Homme au cours de la cérémonie qu'il faut l'interdire. Est-ce que le nombre de crash d'avion a empêché l'avion de voler ? Est-ce qu'ils ont interdit aux fabricants, d'en fabriquer ? Quand on nous dit que c'est à l'origine de la transmission du Sida, est-ce que les Blancs font de l'excision avant d'attraper le Sida ? Donc laissez-nous faire notre chose. C'est avec l'accord de la femme et de son mari que l'excision se fait» (Un Chef traditionnel Waama).

Cet extrait montre clairement la faible perception que les détenteurs de pouvoir dans la pratique des MGF ont du risque couru par les femmes excisées. Il s'agit tout simplement de la banalisation du risque lié à l'excision. Une banalisation à laquelle s'ajoute la forte croyance au fétiche et à ses bienfaits. En somme, la banalisation des risques encourus par la femme du fait de la pratique des MGF tend à perpétuer l'excision dans les communautés Waama. Il urge de travailler davantage à convaincre les leaders religieux rétifs à la renonciation aux MGF.

Au cours de cette recherche, nous avons récolté également sur le terrain des sémiologies populaires, anecdotes qui tendent à faire perpétuer la pratique des MGF dans le Nord du Bénin.

### **6.2- SEMIOLOGIES POPULAIRES SUR LES MUTILATIONS GENITALES**

#### **6.2-1. Une anecdote sur l'origine de la pratique de l'excision**

- « Une fois, une femme est allée à la quête de bois de chauffe dans la forêt. Sur le chemin de retour à la maison, elle aperçut un couteau dans la forêt et le prit. Pendant la nuit, elle remarqua que son clitoris se mit à la démanger. Dérangée par cette démangeaison, elle demanda à son frère de prendre le couteau qu'elle a ramené de la forêt, pour lui couper le clitoris. Ce que fit le frère. Aussitôt fait, la femme trouva satisfaction. Le lendemain, elle raconta l'histoire au voisin. Depuis ce jour, quand une femme se sentait perturbée par cette irritation du clitoris, elle était immédiatement convoquée vers la dame qui utilisait le même couteau pour les exciser et elle avait satisfaction. D'où est née la famille des

exciseurs qui s'est répandue par la suite. Depuis ce jour, ce couteau est sacré. Il suffit de découper un fer ayant les mêmes caractéristiques (forme) que le couteau ramassé puis, de faire des rituels dessus auprès du fétiche pour qu'il devienne sacré » (Chef quartier Tora II).

- Dans la communauté peulh, lorsqu'une fille excisée se comporte d'une manière 'bizarre' on dit souvent qu'elle agit comme celle qui n'a pas bu la "soru" (la bouillie) cela voudrait dire qu'elle agit comme quelqu'un qui n'est pas excisée.
- En milieu Baatonu, lorsque quelqu'un se comporte d'une manière méchante, on dit de lui qu'il a le "cœur dur", "sans pitié" et agit comme un "Sin buro" qui signifie « un coupeur de clitoris ».

Ces différentes anecdotes retracent l'historique sur la pratique de l'excision et montre en quoi le phénomène est naturel et ancestral qui serait indispensable au bien être de la femme, mais qui nécessite une souffrance physique. Cette perception historique sur l'excision incite au conformisme des pratiquants et des victimes. Pour légitimer la pratique, le clitoris est objet de plusieurs représentations dépréciatives dans les dites communautés.

## **6.2-2. Les différentes représentations sur le clitoris et de l'excision**

Les représentations des acteurs sur le clitoris sont diversement construites. Les commentaires varient d'un acteur à un autre mais concourent à la persistance des MGF d'une part, à la maîtrise de la libido des femmes, à la dissuasion et à l'instauration d'une domination sur la femme d'autres parts. Comme représentations du clitoris, on peut citer : clitoris comme organe sensuel, obstacle à la délivrance, organe malsain. Les représentations des acteurs sur l'excision quant à elles, sont les conséquences directes de celles des constructions faites sur leurs perceptions du clitoris.

### **6.2-2.1. Clitoris comme organe sensuel**

Le clitoris est l'organe à travers lequel la femme jouit pendant les relations sexuelles. La diminution de la sensibilité de la femme est fréquemment citée comme une des raisons de l'exciser.

« On fait l'excision pour diminuer l'appétit sexuel chez la femme. Cela rend aussi la femme fidèle à son mari » (Mlle Y. S. fille mutilée à Sinendé, 19/07/2017).

Cette pratique contribue donc à réduire la libido de la femme et à la rendre fidèle.

### **6.2-2.2. Clitoris comme obstacle à l'accouchement et à la délivrance**

Les légendes qui circulent pour justifier l'excision affirment toujours que l'amputation du clitoris facilite l'accouchement. En effet, le clitoris serait un organe malsain et un handicap pour l'accouchement.

« Autrefois, il n'y avait pas d'agent de santé. Pour ce faire, si une femme est en travail, elle s'agenouille pour accoucher. Ainsi le clitoris empêche l'enfant de sortir. Raison pour laquelle le clitoris des jeunes filles est amputé avant l'accouchement. » (S. G. ménagère à Nékérébansou le 19/07/17).

### **6.2-2.3. Clitoris comme organe malsain**

Les entretiens révèlent que le clitoris est un organe nuisible non seulement à la femme, mais également à son futur enfant. Les arguments avancés stipulent que le clitoris contient des vers qui ne devraient pas toucher la tête du nouveau-né à l'accouchement. Si cela arrivait, l'enfant mourrait. Il est également relevé que ces vers portés par le clitoris expliquent pourquoi certaines filles non excisées grattent toujours leur sexe.

« Certaines filles ont des vers dans le sexe, collés au clitoris. C'est d'ailleurs pour cela qu'elles ont toujours la main dans le sexe. Seule l'excision permet de la débarrasser de cela. Alors, quand on refuse de faire l'excision, les vers vont toujours y demeurer. Toute fille qui gratte régulièrement son sexe est embêtée par ces vers ». (Mlle Y. S. fille mutilée à Sinendé, 19/07/2017).

Mais, les acteurs de lutte contre les MGF ne sont pas du même avis, comme le témoigne les propos de cet agent de santé :

« Le fait d'avoir des démangeaisons au niveau de la vulve dont le prolongement est le clitoris, relèvent généralement des infections ou de certaines dermatoses dues à une mauvaise hygiène de l'appareil génitale. Ces dermatoses ne nécessitent pas que la fille soit excisée pour avoir satisfaction. Pour justifier la nécessité d'exciser les filles, tout malaise lié au sexe de la femme non excisée est rattaché au clitoris » (major d'un CSCom, 20/07/2017).

« Selon certaines Personnes du Troisième Age, le clitoris ne doit pas toucher la tête du bébé au moment de l'accouchement. Si cela arrive, lorsque l'enfant qui est né est une fille, elle se livre à la prostitution et si c'est un garçon, il devient un coureur de jupon ». (K. Z. Z., ménagère et ancienne animatrice APEM-ONG à Nassiconzi, 19/07/2017).

Il ressort ici que les raisons évoquées en faveur de l'excision ne se réfèrent plus à la coutume ou à une prescription religieuse, mais font appel à de simples considérations relevant de la bienséance et de la pudeur.

### **6.2-2.4. L'excision comme moyen d'expression de la maturité**

Les familles, les communautés et les cultures dans lesquelles se pratiquent les MGF ont chacune des raisons différentes d'adopter cette pratique. Un des principaux motifs avancés pour la justifier est qu'elle est censée garantir la conformité de la jeune fille aux normes sociales essentielles, telles que la maîtrise sexuelle de soi, la féminité, le prestige et la maturité. Il ressort des entretiens que tant que la femme n'est pas excisée, elle n'atteindra jamais la maturité.

« L'excision est un fait de culture chez les gourmantchés. Donc les populations sont attachées à leur culture. Et le fait qu'une fille passe l'étape d'excision, elle exprime sa maturité » (M. S. I. animateur gourmantché à la radio Kpably de Kérou, 24/07/2017).

Les femmes non initiées sont considérées comme non éduquées, non fiables et immatures. Elles sont peu respectées par la communauté.

### **6.2-2.5. L'excision comme moyen d'identification des descendants d'une lignée**

Plus qu'une simple ablation de clitoris, les MGF remplissent une fonction sociale. Elles constituent un moyen par lequel la légitimité de la descendance est vérifiée.

« Lors de l'excision, au moment même de l'amputation du clitoris, si la fille défèque ou si elle urine, cela signifie qu'elle n'est pas la fille de son père. Sa mère aurait triché pendant ses



relations avec son soi-disant père. Cet état de chose fait qu'à des moments donnés des couples se disloquent » (G. B. ménagère à Kérou le 25/07/17).

Du coup, dès qu'une fille est envoyée pour l'excision, sa mère n'a plus la paix du cœur. Elle fait des rondes sans cesse autour du lieu de l'excision pour s'enquérir des résultats de l'intervention chez sa fille. Lorsqu'elle apprend que sa fille a déféqué ou a uriné au cours du rituel, c'est la grande désolation. Elle pleure parce que son foyer est ainsi mis à rude épreuve. Elle est n'a plus de chance de vivre au sein du foyer.

Il ressort de ce passage que la cérémonie de l'excision rend davantage la gente féminine vulnérable et l'expose aussi bien à la violence physique qu'à la violence psychologique. C'est une pratique qui rend davantage la femme soumise.

#### **6.2-2.6. L'excision comme rite de passage**

Les MGF font généralement partie d'un rite de passage des filles à l'âge adulte, qui a lieu entre huit et quatorze ans chez les Baatombu et bien plus tard chez les Waaba. Elles sont rarement pratiquées sur des enfants de moins de deux ans ou sur des femmes de plus de vingt ans. La cérémonie d'initiation féminine dure trois à quatre semaines, durant lesquelles les traits de caractère les plus appréciés sont inculqués aux filles. Cette excision constitue un élément central du processus de socialisation des jeunes filles. Elle permet aux jeunes filles d'être femmes. Au cours de cette opération, on les isole avec des vieilles.

« Entre temps, les parents amenaient les filles dans une campagne pour leur faire l'excision. Elles y restent pendant parfois trois mois. Cela fait que certaines élèves perdent une année scolaire ». (M. B. G. S., animateur de projet à Kérou, 25/07/2017).

Il leur est inculqué là-bas certaines valeurs morales telles que le courage, l'endurance, le respect du futur mari et des beaux-parents ainsi que la bonne tenue de la maison. Elles acquièrent de ce fait une certaine éducation à la vie familiale et à leur future vie de femme. Toute femme qui réussit donc à cette épreuve d'excision change de classe d'âge. Elle entre de ce fait dans la classe des matures. Cette épreuve est aussi et avant tout une formation au « stoïcisme ». C'est-à-dire une idéologie qui professe le courage, l'endurance qui permet à la victime de supporter toutes les souffrances. Les griots présents sur les lieux jouent d'ailleurs pour rehausser le moral de ces dernières à travers louanges et panégyriques de chacune d'elles en ces termes :

« Si tu es digne fille descendante de telle lignée, laisse-toi faire. Epargne – nous de la honte tels que tes arrières parents avaient été dignes et braves ... » (M. K. O. D. secrétaire administratif à la mairie de Sinendé, 19/07/2017).

A ces mots, l'impétrante se laisse faire et l'opération se passe sans difficulté ni grand saignement. Parfois, il n'y a même pas de saignement. On loue ainsi la bravoure de cette digne fille.

Celles qui sortent de cette opération sont perçues comme de nouvelles filles saines qui viennent de subir un baptême. Des cérémonies de sorties sont organisées à leur endroit. Elles sont bien habillées pour la circonstance et passent de maisons en maisons pour saluer les gens du fait de cette grâce dont elles ont bénéficiée pour avoir réussi cette épreuve.

« Au lendemain des excisions, les filles excisées sont bien habillées après la cicatrisation de la plaie. Elles saluent les parents dans le village pour signifier qu'elles sont sorties indemnes de ces opérations. Elles sont rasées pour signifier qu'elles sont sorties victorieuses pour avoir traversé « le feu » » (Mme S. S. B. ancienne femme excisée à Sinendé, 20/07/2017).

Ce rituel est aussi révélateur d'une communion avec les ancêtres et les divinités qui veillent sur leurs descendants. Il a été souligné que si une fille est offerte par une divinité à un couple, l'autorisation doit être demandée auprès de cette divinité avant qu'elle ne soit excisée. Sinon, cela ne se passera pas sans complications. C'est d'ailleurs ce qui explique l'hémorragie sans cesse observée chez certaines filles.

### **L'excision comme rite de passage chez certains Sous- groupe Tanéka**

La période de l'excision est donc considérée comme une période de grande réjouissance et de retrouvaille. Il faut préciser que cette pratique est observée au niveau des ressortissants de l'Atacora qui résident depuis longtemps dans la commune de Copargo. Dans ces familles toutes les femmes ont le devoir moral de subir le rituel de l'excision. Les filles qui malheureusement meurent avant l'âge de l'excision doivent faire ce rituel avant d'être enterrées histoire d'être reconnues et acceptées par les ancêtres. La cérémonie se prépare pendant trois mois au moins. La femme qui doit être excisée subit plusieurs rituels avant le jour de l'excision, afin de lui permettre de résister à la douleur lors de l'excision. Car elle n'est pas autorisée à faire des mouvements au cours de l'excision.

Au cas où elle arrive à passer cette épreuve, toute la famille s'en réjouit et l'on organise une grande fête au lieu de l'excision c'est-à-dire à Pam-Pam et la fête se poursuit même après que chacun soit rentré dans son village. Elle se met en serviette et danse à travers tout le village, accompagnée de ses parents et alliés et pendant toute cette période elle fait la fierté de sa famille et de sa belle-famille au cas où elle était déjà mariée. Cette joie se prolonge pendant Cinq ans en attendant que la nouvelle génération ne commence par s'apprêter.

Dans le cas où la femme n'arrive pas à résister face au couteau, elle plonge sa famille dans une honte inoubliable et elle rentre au village avec des pleurs et lamentations. Si c'est quand l'on avait commencé par couper le clitoris qu'elle bouge, l'exciseuse l'abandonne avec un clitoris semi coupé et vient dans sa maison le lendemain pour achever l'excision. Cette femme incarne la malédiction et la honte pour sa famille et pour sa belle-famille.

Ce rituel se fait toujours à Pam-Pam parce que la première femme de la lignée des "biwas" qui a subi l'excision a été enterrée sous un grand baobab après avoir vieilli puis morte. C'est donc sous ce grand arbre que l'excision s'est toujours déroulée.

#### **6.2-2.7. Proverbes en rapport avec l'excision qui reflètent les perceptions sur l'excision et le clitoris**

- **Une jeune fille qui ne craint personne craint tout au moins les ongles de l'exciseuse.** Cette expression stipule que quel que soit le courage d'un homme, il y a quelque chose qui lui fait peur. C'est dire que la fille qui franchit cette étape est brave.
- **C'est le jour de l'excision qu'une femme au foyer reconnaît la valeur de la fidélité.** Ce proverbe rattache la fidélité de la femme à la réussite de l'excision de sa fille.
- **Le sexe puant d'une femme témoigne la maladresse de l'exciseuse qui l'a excisée.** Ce proverbe démontre que la qualité de l'éducation d'un enfant dépend de ses parents. Juste pour montrer que la pratique de l'excision relève d'un art. N'est pas exciseur qui veut.

### 6.2-2.8. Chants en rapport à l'excision

Parmi les étapes des MGF, il y en a une qui consiste à danser au rythme d'un chant qui véhicule un message très significatif. Les candidates à l'excision les yeux parfois bandés tournent autour d'un arbre, scandant des refrains d'une chanson exécutée par une vieille femme membre du collège d'exciseuses. Cette chanson informe pour certaines et/ou rappelle pour d'autres les interdits et les permis liés à l'alimentation des filles nouvellement excisées.

<i>Bibé yoriyo</i>	Enfant, amusez-vous
<i>Wari basio</i>	Ne mangez pas de sauce gluante
<i>Gouronou basio</i>	Ne mangez pas de sauce gombo sec
<i>Sinri basio</i>	Ne mangez pas de légume acide
<i>Mounonrou basio</i>	Ne mangez Pas de ‘raisin’
<i>Ka san toussouna</i>	Mangez plutôt la sauce d'aubergine
<i>Ka kobousa wa</i>	Mangez la sauce de feuilles de gombo

Parfois, C'est par des chants de bravoure que la future excisée est encouragée. Elle consiste à faire l'éloge de l'excisée. On parle de chanson d'amusement. C'est la candidates à l'excision qui l'entonne et chante avec l'assistance. Lorsque la fille est posée sur le tabouret de l'excision elle entonne une chanson de son choix jusqu'à ce qu'elle soit excisée. La chanson peut être celle de bravoure ou de tristesse. L'une des chansons scandée par les impétrantes à l'excision chez les Baatombu est :

« Là où je vais, ce n'est pas sûr que je revienne. Si je reviens, c'est bon. Dans le cas contraire, ne vous inquiétez pas pour moi. Je ne suis pas la première. Je ne serai non plus la dernière ». (Une survivante à l'excision, 17/07/17).

Par ailleurs, il existe des chants de l'excision qui ont marqué la culture Baatonu. Des chants qui montraient pour la plupart que les filles soumises à l'épreuve de l'excision sont comme en guerre. Donc les filles avant leur épreuve entonnent ces chansons pour présenter leurs adieux à leurs parents et amis. Il existe également des chants d'encouragement qui invitent les filles à danser et s'échauffées, un peu comme avant de monter sur un terrain de sport.

Il faut noter qu'il y a de fortes constructions autour de la pratique de l'excision qui amènent tous ceux qui y sont impliqués à minimiser les risques y afférents.

### 6.2-2.9. Expressions allusives à l'excision

En plus de quelques chansons évoquées au niveau du rituel de l'excision, d'autres expressions sont utilisées pour communiquer. Il s'agit entre autre de :

- **mi yamoï yimbè** (en peulh) qui signifie littéralement : « on est allé manger du haricot ». D'autres disent de **mi yamoï maro** : c'est-à-dire, « on est allé manger du riz ». C'est pour dire entre initiés qu'ils sont allés faire de l'excision. Ces locutions

allusives connues uniquement des initiées 'excisées, permet de sortir le rite de l'ordinaire et d'éviter que les profanes en saisissent le sens.

- En bariba, quelqu'une qui n'a pas été excisée est désignée par **sin kiru koko gibu** ou **Sin kiru dua gibu**
- **San goba gui, San soinrou gui** ou **San wonka gui** qui signifie littéralement « poil sévère », « un poil rouge » ou encore « un poil noir » pour désigner une fille non excisée qu'on suppose nuisible au mari.
- **Kon ga sankira** signifie que « la lame est gâtée ». Cette expression stipule qu'une candidate à l'excision est d'une origine paternelle douteuse. Donc il faut faire des sacrifices pour purifier la lame.
- **Sin gannan** qui signifie « clitoris grand comme le mur ». Cette expression fait allusion aux filles non-excisées.
- **Sinkossékou** qui signifie « sèche clitoris » pour désigner l'herbe qui assèche la plaie du clitoris.

Ces sémiologies populaires sur l'excision renforcent la confiance de tous les acteurs impliqués et rendent le phénomène persistant. Lutter contre cette pratique revient à agir sur les différentes sémiologies en vue de les déconstruire.

### 6.2-3. Stratégies de contournement des dispositions légales de lutte contre les MGF

Les stratégies de contournement des dispositifs légaux de lutte contre les MGF se focalisent essentiellement sur : la modification de l'âge d'excision qui est revu à la baisse, la modification du mode vestimentaire des excisées, l'indétermination de la période des mutilations génitales par les profanes, le déplacement des sites de mutilations génitales et la suppression des rites publics de l'excision.

Au fil du temps avec l'implication de plusieurs acteurs dans la lutte contre les MGF quelques changements ont été observés dans le processus lié à la pratique de ces MGF. On peut énumérer entre autres aspects touchés par ces mutations la tranche d'âge qui est passée à sept (7) ans au lieu de quinze (15) ans comme par le passé. Aussi est-il que la période dans laquelle l'excision est faite a subi de modifications. Elle est passée de la période d'harmattan à une période non déterminée à l'avance. De même, il n'est plus question de réunir les filles en cohorte pour les exciser. C'est devenu une pratique individuelle. Chaque parent prend la décision de faire exciser sa fille au moment voulu et par la personne disponible dès que l'occasion se présente. Le coût a aussi varié avec le temps. Le prix par fille à exciser est passé de deux cents (200F) francs CFA à cinquante mille francs (50 000F) environ selon les circonstances et selon les relations qu'on a avec l'exciseuse.

La période de l'excision est passée de la période d'harmattan à une période non déterminée. De même, il n'est plus question de réunir les filles en cohorte pour les exciser. C'est devenu une pratique individuelle. Chaque parent prend la décision de faire exciser sa fille au moment voulu.

Pour plus de précisions, il existe des signes physiques pour reconnaître les filles excisées. Elles rasent la tête, enlèvent les bijoux et perles. Elles nouent seulement un pagne jusqu'à la poitrine sans chemise. Actuellement, c'est tout le contraire. Les filles ne se rasent plus, elles portent leurs bijoux et perles normalement. Elles s'habillent normalement mais portent une couche.

« Les filles sont excisées aujourd'hui en cachette. On leur fait porter leurs tenues habituelles comme si de rien n'était. Mais à l'intérieur elles portent une couche. Généralement les hommes (pères) ne savent même pas que leurs filles sont excisées. C'est les mères, grand-mamans et certaines tantes qui le savent ». (B. O. A., ancienne exciseuse à Dérassi, 20/07/2017).

Les lieux de pratique de l'excision ont changé. Désormais les filles sont amenées dans les fermes ou au Nigéria pour ce qui concerne la pratique dans le Borgou. Dans l'Atacora et la Donga, elles s'orientent vers le Togo ou le Burkina-Faso où la répression n'est pas forte. Les centres villes ne sont plus les centres de convergence des candidates. C'est plutôt les campagnes, les zones enclavées qui accueillent les candidates ; C'est là-bas que l'excision se pratique. Certaines y restent jusqu'à la cicatrisation totale des plaies. D'autres rentrent normalement habillées, mais en couche. Elles sont menacées de mort si elles en parlent. Pour se mettre à l'abri, certaines exciseuses donnent un produit aux enfants leur demandant de jurer que si elles le faisaient savoir, elles mouraient.

« L'excision continue par se pratiquer dans les village Gando de Kalalé. Les grand-mères amènent souvent les enfants dans les fermes pour les exciser. D'autres vont à Dégara, un village nigérian. Les enfants s'habillent normalement, pas de rituel comme dans le passé. On donne de produit pour faire peur aux enfants comme quoi celle qui en cause à quelqu'un, va mourir ».

#### **Un récent cas d'excision qui a mal tourné**

Début 2017, à Gnelboucatou dans l'arrondissement de Bouca, des filles ont été excisées clandestinement. Malheureusement pour l'exciseuse, deux filles ont eu d'hémorragie. L'une en est morte et la seconde a été transportée et sauvée à l'hôpital évangélique de Guéré (Bembéréké). De commentaire en commentaire, l'affaire est tombée dans les oreilles du président de la Cellule de Participation Citoyenne (CPC) de la commune de Kalalé. Ancien Commandant de Brigade (CB). Le président CPC a informé le CB de la brigade territoriale de gendarmerie de Kalalé. Ce dernier est venu me voir et on s'est rendu dans le village pour appréhender l'exciseuse. A notre grande surprise, la population l'a caché. La vieille, elle a fui pour se réfugier dans une ferme au Nigéria. Là-bas, elle serait soupçonnée de sorcellerie et les gens s'apprêtaient à l'éliminer par vindicte populaire. J'aurais appris qu'elle a fui pour revenir se cacher dans une ferme du village Gnelboucatou. Je mène actuellement mes enquêtes pour sa localisation avant d'informer le CB ». S. O., CA Bouca, 20/07/2017

Voilà autant d'éléments qui traduisent la part de responsabilité de la population à la base dans la persistance des mutilations génitales féminines dans les différentes localités. La clandestinité des MGF devient une norme qui renforce cette persistance

### **6.3- Leviers susceptibles de contribuer à l'inversion de la recrudescence de la pratique de l'excision**

#### **6.3-1. Etat des lieux relatifs aux actions des acteurs impliqués dans la pratique des MGF et ceux chargés de la veille citoyenne pour son éradication**

Cet état de lieu permettra de mieux identifier les véritables leviers sur lesquels il faut agir pour amener les acteurs concernés à une prise de conscience.

Nombreux sont ces acteurs impliqués dans l'excision sur ces sites multiculturels. Pendant notre séjour limité sur le terrain, nous n'avons donc pas eu la possibilité d'observer de très près toutes les stratégies et les méthodes employées par ces derniers. Les acteurs identifiés sont : les exciseuses, des parents d'enfants, du CPS, des ONG et des forces de sécurité.

### **6.3-1.1. Les exciseuses**

En tout premier lieu, la pratique de l'excision exige l'existence d'une exciseuse. Ne devient exciseuse qui veut mais qui peut. Car cela nécessite une connaissance en thérapie traditionnelle. Ce sont souvent des femmes courageuses d'un âge avancé qui se livrent à cette tâche. Ces femmes se donnent à une telle pratique pour pérenniser la tradition. Un homme n'est pas habilité à exciser une fille car celui-ci étant de sexe opposé, une question de pudeur se pose. En effet, c'est une fonction héritée. On devient exciseuse soit par apprentissage chez sa mère ou sa tante ou une parente qui le faisait soit on le devient accidentellement par le choix des ancêtres. On ne s'érige pas exciseuse parce que la vraie exciseuse s'oppose à la requête de l'apprentissage du métier à de tiers personnes parce qu'elle veut le faire clandestinement. Une exciseuse a pour matériel de travail unealebasse dans laquelle elle met un canif et un torchon.

« De façon ordinaire, une femme peuhl n'excise pas. Mais en 2007, il y a eu exceptionnellement une femme peuhle qui a excisé un groupe de filles. En fait, elle est allée voir l'exciseuse de Danri dans la commune de Kouandé pour l'opération mais celle-ci a rejeté la demande. Pour ce faire, elle a cherché une lame avec laquelle elle a excisé ce groupe de filles.» (A. s. animateur Potal-Men à Kouandé, 19/07/2017).

C'est la preuve que les exciseuses ignorent le risque lié à la pratique. Il va donc suffisamment communiquer sur cette thématique et faire davantage la promotion de la femme non excisée.

### **6.3-1.2. Les forces de sécurité**

De façon générale, ils ont en charge la sécurité des communautés. Dans ce contexte, il ressort des entretiens que ces derniers interviennent dans la lutte contre les MGF. Ils se focalisent surtout sur la répression. Les forces de sécurité opèrent suite à des dénonciations. Dès qu'ils reçoivent des plaintes soit du Centre de promotion sociale, soit des ONG qui interviennent dans la lutte, ceux-ci élaborent des Procès-verbaux (PV) qu'ils envoient dans les tribunaux des zones d'intervention respectives. (Natitingou, Kandi et Parakou) et le tribunal se saisit du reste. Mais parfois ceux-ci abandonnent des dossiers parce que la victime a des relations parentales avec l'agent de sécurité ou bien la victime lui propose des biens.

« Lorsque des gens viennent dénoncer ici et qu'on entame la procédure, quelques jours après, ces mêmes personnes plaident pour que l'affaire se règle à l'amiable. Ce sont souvent des cas où le PLAN-BENIN et les CPS sont impliqués qui aboutissent. En 2014, quand j'étais encore à Pehunco une fille peuhl avait été excisée. Nous avons gardé à vue les responsables de cet acte puis avec les nombreuses interventions on les a libérés.» (O. S. CB de Firou le 25/07/17).

Il va falloir que toute la chaîne judiciaire puisse travailler à respecter rigoureusement les textes quel que soit le degré relationnel.

### **6.3-1.3. Les parents**

Ce sont des grandes tantes, grands-mères et les tantes qui décident si la fille doit être excisée ou pas. Les parents géniteurs ont souvent peu d'influence sur ces décisions. Ces acteurs-ci ont pour

responsabilité de contacter l'exciseuse et de prendre rendez-vous. Ce sont eux qui paient l'exciseuse et qui effectuent pour la plupart les festivités de la cérémonie de sortie.

Ceux-ci ont besoin d'assez de communication sur les risques des MGF et leur rôle dans l'éradication du phénomène.

#### **6.3-1.4. Les Centres de Promotion Sociale (CPS)**

Ce sont des structures étatiques à la base ayant pour mission la protection des couches vulnérables dans les communes. En clair dans la lutte contre les MGF, les CPS constituent le maillon central.

« Dans la lutte contre les MGF, nous menons plusieurs activités comme la sensibilisation et la vulgarisation de la loi N°2003 du 03/03/2003 relative à la répression de la pratique des MGF, la prise en charge psychosociale et médicale puis enfin le suivi du dossier dans l'intention de voir son aboutissement car certains politiciens s'y mêlent. Aussi intervenons-nous pour éviter d'éventuelles corruptions dans la gestion des dossiers. » (D. S. L. CPS Kouandé, 17/07/17).

Mais, force est de constater que l'effectif des agents de CPS est insuffisant pour faire face aux nombreuses sollicitations. Il ne suffit pas de faire comprendre au Chef CPS qu'il y a un budget pour exécuter les activités. Mais il faut les spécialiser dans un ensemble de domaines spécifiques afin de réduire la légèreté constatée dans les activités.

« Les données statistiques produits par certains chefs CPS ne sont pas cohérents. Ils s'arrangent pour justifier les budgets qui leurs sont alloués en présentant des chiffres biaisés véritablement faire le travail » (agent de la CDFAS).

Il faut donc une conscience professionnelle à tous les niveaux de la chaîne de lutte contre les violences faites aux filles plus précisément.

#### **6.3-1.5. Les ONG**

Nombreuses étaient les ONG qui se sont impliquées dans les questions liées aux MGF. On pouvait citer POTAL- MEN, MORITZ, PLAN-Bénin et Projet EMPOWER.

MORITZ était la première ONG qui s'est assignée pour mission la lutte contre les mutilations génitales féminines. Elle avait couvert toutes les trois communes des 2KP (Kérou, Kouandé et Péhunco), certaines communes de l'Atacora dont Natitingou et les communes du Borgou. Cette ONG avait pour Stratégie la sensibilisation de masse. Elle a disparu depuis plus de dix ans avec le retrait du partenaire.

Quant à l'ONG POTAL- MEN, elle a constitué un puissant levier dans la lutte contre les mutilations génitales. Pour réussir dans cette lutte les agents de POTAL-MEN ont développé plusieurs stratégies.

« Nous faisons les sensibilisations de proximité car dans les années quatre-vingts (80) il y a eu une sensibilisation de masse qui n'a donné aucun résultat perceptible. Nous faisons d'abord le porte à porte puis s'en suivent les réunions à grand public. Il y a aussi un comité de surveillance qui est 'l'œil' de l'animateur en son absence. Après le dépôt des canifs en 2005, nous avons mis en place les comités de suivi en 2006. Pour la répression, nous servons d'intermédiaires entre les population et les CPS et/ou les Agents de sécurité surtout pour la dénonciation» (A. s. animateur Potal-Men, 19/07/2017).

Actuellement, cette organisation n'a plus un contrat de travail dans ce domaine. Ceci fait qu'elle ne s'implique plus dans cette problématique.

« Aujourd'hui la lutte contre les MGF est confiée aux forces de l'ordre et là, nous ne sommes plus concernés. D'ailleurs en 2015, j'ai été informé d'un cas où une femme (peulh) a fait exciser quatre de ses petites filles. J'ai porté cette situation à la connaissance des forces de l'ordre. Ils sont allés sur les lieux puis les parents des filles ont fait taire l'affaire. Pour finir c'est moi qui étais devenu l'être à abattre. Mon DE a été saisi puis il m'a demandé de ne plus intervenir dans de pareil cas vu qu'on n'a plus de contrat dans ce domaine. En 2016 j'ai eu vent d'un autre cas mais au regard de ce qui s'était passé, je n'ai pas réagi au risque de m'exposer à nouveau » (A. s. animateur Potal-Men, 19/07/2017).

Plan International Bénin est une organisation Non Gouvernementale Internationale représentée au Bénin et qui œuvre particulièrement pour la protection des enfants. Cette organisation intervient dans ce domaine surtout en considérant les MGF comme une violence faite à la jeune fille. Dans ce cadre cette structure agit dans la répression.

Il faut donc œuvrer pour redonner vie à ces ONG afin qu'ils se mettent ensemble pour faire le bilan de leurs actions et élaborer de nouvelles stratégies. Il ne s'agira pas cette fois ci de sensibiliser uniquement sur les conséquences de l'excision. Mais il faut accentuer les communications sur les thématiques qui leurs permettront de déconstruire les représentations qu'ils ont de l'excision. Ces représentations qui sont étroitement liées aux sémiologies populaires sur l'excision. En effet, la pratique de l'excision leur paraît plus bénéfique que néfaste.



### 6.3-2. Cartographie des ONG de lutte contre les MGF et leur zone d'intervention

**Tableau 2 : ONG de lutte contre les MGF et leur zone d'intervention**

<b>ACTEURS</b>	<b>LOCALISATION</b>	<b>CIBLE</b>	<b>STRATEGIE</b>
ONG TIWINTI	Toukoutouna	Wama	Consortium. Chaque ONG sensibilise son groupe socioculturel.
l'ONG POTAL- MEN	Natitingou-Kouandé, Parakou	Peulh	
MORITZ-ONG	Natitingou-Kouandé	Bariba	
ONG APEM	Parakou	Bariba	
PLAN BENIN	PUM Centre et Nord	Tous les groupes socioculturels à travers le volet protection des enfants	Appui aux OSC locales pour la lutte contre les VBG
CPS	Toutes les communes	Tous les groupes socioculturels	Accompagnement social et judiciaire des victimes
EQUIFILLE ONG	Parakou	Borgou	Accompagnement des des victimes
CiAF- BENIN	Cotonou	Tout le Bénin	Sensibilisation, Plaidoyer lobbying, Répression
Les Forces de sécurité (Police et Gendarmerie)	Tout le territoire national	Auteurs et complices des MGF	Répression

**Source : Enquêtes de terrain**

### 6.3-3. Leviers de lutte contre les mutilations génitales féminines

Plusieurs leviers susceptibles de renverser définitivement la tendance des MGF se présentent sur nos sites d'étude. Ainsi, au regard des entretiens et observations en lien avec cette thématique, nous formulons les recommandations suivantes :

- ✚ Le Ministère des Affaires sociales et de la Microfinance devra :
  - Relancer les sensibilisations de masse à travers la réalisation des émissions radiophoniques dans les radios communautaires en Baatonu, en fulbé et en Gourmantché, en Lokpa et en Waama,
  - Apporter un appui institutionnel et financier aux OCB de lutte et de veille contre les MGF,
  - Assurer le suivi permanent des activités de veille citoyenne,
  - Former et accompagner les Relais Communautaires (RC) et les points focaux (PF) en les motivants,
  - Former les RC sur les techniques d'enquêtes sociales,
  - Faire des enquêtes minutieuses périodiques sur la communauté où cette pratique existe encore pour en ressortir les spécificités et les mutations,
  - Promouvoir la scolarisation et le maintien des jeunes filles,
  - Former et impliquer les agents de santé dans la sensibilisation des communautés. Ces agents de santé jouent un grand rôle car, bénéficiant de la confiance des populations et étant témoins directs des complications de la pratique des MGF. S'ils sont très bien formés et plus motivés, ils seront pourront servir de relais de transmission des messages à l'endroit des communautés au cours des CPN, CPON,
  - Mener des actions concertées avec les gouvernements des pays limitrophes au Bénin afin que la répression des MGF soient coordonnée et uniforme.
  
- ✚ Les Organisations Communautaires de Base devront :
  - Mener des campagnes permanentes de sensibilisation, de plaidoyer et de persuasion en langues locales auprès des personnes âgées, leaders religieux dans les régions à risque notamment la région peule; Waama (Communes de Tanguiéta plus précisément à Tora, Toucountouna et Natitingou, Tanéka, Lokpa et Bariba,
  - Mieux prendre en compte le rôle des hommes dans la persistance des MGF, car la pratique des MGF est souvent renvoyée à la seule sphère féminine. Pourtant, à y voir de près, les hommes sont les véritables décideurs de cette pratique et rien ne peut se faire sans leur avis ;
  - Mener le plaidoyer basé sur les évidences car cette stratégie est importante dans le sens où elle donnera de l'envergure aux campagnes de sensibilisation à une échelle plus importante. Elle ne doit pas seulement se limiter aux politiques, mais doit s'étendre également aux leaders religieux, administratifs, communautaires et associatifs ;
  - Développer des actions spécifiques de lutte impliquant les chefs traditionnels et les leaders communautaires car ce sont ces derniers qui connaissent mieux leurs populations et par conséquent savent les orientations à donner à ces différentes actions ;
  - Valoriser la femme non mutilée, car dans une société où la très grande majorité des femmes sont mutilées, celles qui ne le sont pas, sont dévalorisées et marginalisées. On pourrait ainsi initier des campagnes médiatiques qui valoriseraient les femmes non

mutilées en mettant en inversant les valeurs culturelles favorables aux MGF et en mettant en exergue les avantages au plan sanitaire, social ;

- Dans les zones de fortes résistances telles que Tora et Toucountouna dans la commune de Tanguiéta, la répression risque de créer un conflit déclaré. Il va falloir développer un module éducatif et d'information basé sur la déconstruction de la relation fétiche – malaise – excision.

## CONCLUSION

Les excisions ou Mutilations Génitales Féminines diffèrent de la plupart des autres formes de violence à l'égard des femmes en ce que, dans les communautés où cette pratique existe, elle emblave la quasi-totalité des filles et femmes, généralement des mineures. Elles sont représentées comme une injonction de la société, une norme sociale et une pratique culturelle et culturelle indispensable à laquelle les communautés sont très attachées et ne peuvent point se dérober.

Que ce soit dans le Borgou et l'Alibori, chez les Baatombu et les Fulfulbé, ou que ce soit dans la Donga (avec les Tanéka et les Lokpa) et l'Atacora chez les Waaba-Tangamba, la pratique de l'excision n'a pas complètement disparu. Telle une hydre aux multiples tentacules elle est devenue du fait de la répression par la mise en place par les Organisation Communautaires de Base et l'application par les acteurs de la chaîne judiciaire de la loi N°2003-03 du 03 mars 2003 portant répression de la pratique des mutilations génitales féminines, un phénomène clandestin et diffus. Les actants et leurs complices ont redoublé des stratagèmes pour poursuivre la mutilation des femmes sans être inquiétés. Ils le font désormais aux filles à un âge très précoce, c'est-à-dire à la naissance ; parce qu'il ne viendrait à l'esprit de personne d'examiner le clitoris d'un bébé qui vagit. D'autres migrent vers les pays limitrophes comme le Nigeria, le Togo et le Burkina-Faso pour le faire discrètement avant de revenir au Bénin. Les périodes traditionnelles de la pratique de l'excision sont désormais contournées, les rituels folkloriques préparatoires sont escamotés pour ne pas attirer l'attention.

L'étude a fait observer que les pesanteurs qui maintiennent la pratique des MGF sont d'ordre culturel, c'est pourquoi, elle recommande aux autorités en charge des affaires sociales d'agir sur les institutions sociales traditionnelles : les chefs religieux, les chefs traditionnels et prêtres des cultes dont « les divinités réclament l'excision », les femmes leaders traditionnelles qui portent encore les croyances selon lesquelles les MGF diminuent le désir sexuel des femmes, et donc contribuent à préserver la virginité pré-nuptiale et assurent la fidélité de la femme au sein du foyer.

Les actions de sensibilisations et de conscientisation devront mettre l'accent sur les idées reçues et enracinées dans les croyances selon lesquelles les MGF sur le plan hygiénique, esthétique et morale, présentées comme une pratique pouvant rendre propre et esthétique la partie intime de la fille ; les idées stéréotypes selon lesquelles les MGF faciliteraient l'accouchement en améliorant la capacité des femmes à tolérer la douleur. Le comble de ces perceptions est l'idée que les MGF sont une tradition culturelle importante qui ne doit pas être remise en cause ni abandonnée, et surtout pas par des personnes extérieures à la communauté.

Il revient donc aux autorités en charge de la protection de la femme en générale et des filles en particulier, de ne point baisser la garde car la pratique de l'Excision/Mutilation Génitales Féminines n'a pas disparu dans les quatre départements du Nord Bénin.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES :**

**ACPF, PLAN WARO, (2010)**, Rapport d'étude sur les perceptions sur les systèmes judiciaires traditionnel et formel dans promotion des droits de l'enfant au Bénin

**BENIN, UNICEF & ABMS, (2016)**, Etude sur les perceptions, connaissances, attitudes, pratiques et les déterminants des violences et abus sexuels faits aux enfants, y compris le mariage des enfants dans les communes de Karimama, Za-Kpota et Pèrèrè

**FNUAP/UNICEF, (2012)** « Programme conjoint sur les mutilations génitales féminines/Excision : Rapport annuel 2012 » [archive] [PDF],

**FNUAP/UNICEF, (2013)** « Programme conjoint UNFPA-UNICEF sur les mutilations génitales féminines/l'excision : Rapport de synthèse de la phase I 2008-2013 » [archive] [PDF],

**MFASSNHPTA**. Politique Nationale de Protection de l'Enfant, 64p.

**OMS, (2008)** « Éliminer les mutilations sexuelles féminines : Déclaration inter institutions » [archive] [PDF]

**PLAN INTERNATIONAL BENIN, (2017)** Rapport recherche qualitative sur les mariages d'enfants en Afrique de l'Ouest : cas du Benin

**UNICEF, (2013)** « Mutilations génitales féminines/excision : Bilan statistique et examen des dynamiques du changement » [archive] [PDF],

**UNICEF, (2005)** « Changer une convention sociale néfaste : La pratique de l'excision/mutilation génitale féminine » [archive] [PDF],

**Wheeler, Patricia (2003)**, "Eliminating FGM: The role of the law" , The International Journal of Children's Rights, 11, 2003, pp. 257-71.

## **LOIS :**

**Loi N°2003-03 du 03 mars 2003** portant répression de la pratique des mutilations génitales féminines

**Loi n°2011-26 du 09 janvier 2012** portant prévention et répression des violences faites aux femmes, mars 2008, p8.

Cette étude qualitative sur les pesanteurs sociales qui fondent la persistance des mutilations génitales féminines au Nord du Bénin a été coordonnée par Dr. TCHANTIPO Saï Sotima, Chercheur au LASDEL avec la contribution des ethnologues suivants : Prudent Fagnibo et Judith N'bora (En pays Waama –Tangamba) ; Baké Orou Séko, Loukouman ADAM (Chez les Baatombu de l'Atacora et Gulmancé) ; Pierre Dankoro et Kadidiatou Gnon Touré (Chez les Peulhs et Baatombu du Borgou), Edith SARE (en pays Tanéka).

La coordination administrative et financière a été assurée par Dr. NANSOUNON O.Z. Cather, Directeur Délégué du LASDEL- Bénin ([www.lasdel.net](http://www.lasdel.net))